

Plaquette de présentation pour l'Assemblée Générale 2022

du **Comité Départemental**
de **Spéléologie**
de **Meurthe-et-Moselle**



Local de l'Usan, Poney Club de Nancy
56 Rue du Haut de Chèvre, 54000 Nancy.

29 janvier 2022

SOMMAIRE

1 - Déroulement de l'A.G. 2022	3
2 - Statuts	4
3 - Règlement intérieur	11
4 - Déclaration de modification du siège	14
5 - Reconnaissance fédérale du C.D.S.	15
6 - Administration pour 2021	16
7 - Liste des clubs et représentation	18
8 - Renseignements statistiques (Valeurs du 18/12/2021)	19
9 - Rapport moral et rapport d'activités	22
10 - Inventaire du matériel	50
11 - Rapport financier	51
12 - Programme pour l'année 2022	54
13 - Questions diverses	55
14 - Comptes rendus des réunions du conseil d'administration du C.D.S. 54	56

1 - Déroulement de l'A.G. 2022

1. Accueil des participants
2. Ouverture de l'A.G.
3. Année 2021 :
 - o Approbation du P.V. d'A.G. 2021
 - o Approbation du C.R. de la réunion CA
 - o Présentation du C.D.S. et place du C.D.S. dans la Fédération
 - o Lecture du rapport moral
 - o Lecture du rapport d'activités
 - o Inventaire des matériels
 - o Lecture du rapport financier
 - o Compte-rendu des vérificateurs aux comptes
 - o Vote des quitus des rapports
4. Année 2022 :
 - o Révision de la liste des représentants du C.D.S. à l'A.G. régionale
 - o Élection des vérificateurs aux comptes
 - o Projets d'activités
 - o Calendrier
 - o Budget prévisionnel
5. Informations et questions diverses.

2 - Statuts

TITRE I : BUT ET COMPOSITION

ARTICLE 1

L'association dite Comité Départemental de Spéléologie de Meurthe-et-Moselle (ci-après dénommée CDS-54), créée le 12/04/1972, est un organisme déconcentré de la Fédération Française de Spéléologie (ci-après dénommée FFS). À ce titre, le CDS-54 est l'interlocuteur privilégié des collectivités locales et le représentant exclusif de la FFS auprès de ses membres au niveau départemental.

Sa durée est illimitée.

Le CDS-54 a pour but :

- la promotion de l'éthique fédérale définie par l'Assemblée Générale de la FFS,
- la coordination des activités de tous les groupements sportifs et spéléologues individuels affiliés à la FFS dans le département de la Meurthe-et-Moselle,
- l'union de toute personne pratiquant ou étudiant la spéléologie et notamment l'exploration et la connaissance du milieu souterrain naturel ou artificiel et le canyonisme,
- la recherche scientifique, la promotion et l'enseignement de la spéléologie et du canyonisme, la protection et la défense du monde souterrain et de son environnement,
- l'apport de son concours et de celui de ses adhérents à des missions de prévention, de formation et de secours en milieu souterrain en lien avec les autorités compétentes,
- l'organisation, seule ou associé, de manifestations ayant un rapport avec la spéléologie ou le canyonisme,
- la défense des intérêts de ses membres.

Le CDS-54 concourt à l'éducation physique et morale de la jeunesse.

D'autre part, il a pour objet :

- d'exercer, dans son ressort territorial, les compétences qui lui sont déléguées par la FFS ;
- de représenter, dans son ressort territorial, la FFS auprès du mouvement sportif, des pouvoirs publics, des partenaires privés ou institutionnels ainsi que, de façon générale, de toute personne physique ou morale en vue d'accomplir les missions qui lui sont confiées ;
- de suivre, coordonner et faciliter la mise en œuvre de la politique de la FFS dans les clubs de son ressort territorial ;
- de conduire, des actions décentralisées par conventionnement avec la FFS ;
- de conduire des actions de coopération avec les organisations sportives de l'État, de la région de son siège et, avec l'accord de la FFS, d'organiser des manifestations internationales à caractère régional ;
- de mener, après accord préalable de la FFS, toute action complémentaire à la politique fédérale ayant pour objet le développement et la promotion de la spéléologie, du canyonisme et des disciplines connexes ;
- de veiller à la protection des milieux de pratiques en liaison avec les populations et les professions concernées, les autres fédérations et les collectivités locales ; dans cet esprit et dans celui des Agendas 21 du CNOSF et de la FFS, le comité intègre la notion de développement durable dans ses politiques, ses règlements et les modes de gestion qui régissent son fonctionnement.

Il veille au respect de la Charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français.

Le CDS-54 a son siège social, 17 rue Bonnardel, 54210 Saint-Nicolas-de-Port.

Le siège social peut être transféré dans une autre commune de l'aire géographique de compétence du CDS-54.
Le CDS-54 peut être membre du Comité départemental olympique et sportif de Meurthe-et-Moselle.
Il respecte la charte graphique de la FFS dans ses correspondances et sur tous ses supports de communication.

ARTICLE 2

La mission principale du Comité départemental de spéléologie de Meurthe-et-Moselle est la déclinaison du projet fédéral à l'échelle de son territoire dont :

- la mise en œuvre d'un projet associatif pluri-annuel de développement ;
- la mise en place de toute structure interne chargée de réaliser chaque type d'activités fédérales répondant aux buts fixés (entre autres, commissions en relation avec les commissions nationales) ;
- les relations avec les administrations et collectivités départementales, avec les personnes physiques ou morales ayant un rapport avec les objectifs poursuivis ;
- l'organisation de congrès ou autres manifestations départementales pour promouvoir la spéléologie, le canyonisme et les disciplines connexes dans le cadre de l'éthique fédérale définie par l'assemblée générale de la FFS ;
- la mise en œuvre d'actions de formation (stages), de conventions d'objectifs départementaux, de conventions de développement, etc.

ARTICLE 3

Le CDS-54 est composé de tous les membres, personnes physiques ou morales, licenciés à la FFS dans le département de la Meurthe-et-Moselle conformément à l'article 2 des statuts de la FFS.

Est membre individuel toute personne physique domiciliée dans le département de la Meurthe-et-Moselle et licenciée à la FFS au titre de « membre individuel ».

Est membre de club toute personne physique licenciée à la FFS, et membre d'un club dont le siège social est situé dans le département de la Meurthe-et-Moselle.

ARTICLE 4

L'affiliation au CDS-54 est liée à l'affiliation à la FFS conformément à l'article 3 des statuts de la FFS et par le paiement d'une cotisation dont le montant et les modalités sont définis par le règlement intérieur.

ARTICLE 5

La qualité de membre du CDS-54 se perd avec celle de membre de la FFS conformément au dernier alinéa de l'article 2 des statuts de la FFS, et dans le cas où les conditions des alinéas 2 ou 3 de l'article 2 des présents statuts ne seraient plus remplies.

ARTICLE 6

En cas de défaillance du CDS-54 dans l'exercice de ses missions, le conseil d'administration de la FFS, ou, en cas d'urgence, le bureau, peuvent prendre toute mesure utile, et notamment la convocation d'une assemblée générale du comité, la suspension de ses activités, sa mise sous tutelle, notamment financière.

TITRE II : L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ARTICLE 7

L'Assemblée Générale (ci-après dénommée AG) départementale se compose de représentants élus pour 4 ans par les groupements sportifs et l'association départementale des individuels. Ces représentants doivent être licenciés à la FFS.

Ils disposent d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de licences délivrées dans le groupement sportif selon le barème suivant :

- De 1 licence à 10 licences : 1 représentant
- De 11 licences à 20 licences : 2 représentants
- De 21 licences à 30 licences : 3 représentants, etc.

Sont éligibles comme représentants à l'AG départementale tous les membres majeurs et licenciés depuis au moins 1 an.

Peuvent assister à l'AG, avec voix consultative, tous les licenciés du département conformément à l'article 3 des présents statuts.

ARTICLE 8

L'AG est convoquée par le Président du CDS-54.

Elle se réunit au moins une fois par an à la date fixée par le conseil d'administration ou par le tiers des membres de l'AG représentant le tiers des voix.

L'ordre du jour est fixé par le conseil d'administration, sauf lorsque ce sont les membres de l'AG qui ont demandé la convocation.

L'AG définit, oriente et contrôle la politique du CDS-54, dans le respect de l'éthique et de la politique générale de la FFS. Elle entend chaque année les rapports sur la gestion du conseil d'administration et sur la situation morale et financière du CDS-54. Elle approuve les comptes de l'exercice clos et vote le budget.

Elle désigne ses représentants à l'AG régionale conformément au règlement intérieur du comité spéléologique régional Grand Est.

Les votes de l'AG portant sur des personnes ont lieu à bulletin secret.

ARTICLE 9

L'AG est seule compétente pour se prononcer sur les acquisitions, les échanges et les aliénations des biens immobiliers, sur la constitution d'hypothèques et sur les baux de plus de 9 ans. Elle décide seule des emprunts.

Les procès-verbaux de l'AG et les rapports financiers sont communiqués chaque année aux groupements sportifs de l'aire géographique de compétence, au comité spéléologique régional Grand Est et à la FFS.

TITRE III : ADMINISTRATION

SECTION I - Le conseil d'administration

ARTICLE 10

Le CDS-54 est administré par un conseil d'administration de 13 membres qui exercent l'ensemble des attributions que les présents statuts n'attribuent pas à l'AG ou à un autre organe de la FFS. Le conseil d'administration suit l'exécution du budget.

Les membres du conseil d'administration sont élus au scrutin secret par l'AG pour une durée de 4 ans dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Ils sont rééligibles.

Le mandat du conseil d'administration expire au cours de l'année des derniers jeux olympiques d'été. Les postes vacants au conseil d'administration avant l'expiration de ce mandat, pour quelque cause que ce soit, sont pourvus lors de l'AG suivante.

Ne peuvent être élues au conseil d'administration :

- les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,

- les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales,
- les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif,
- les personnes licenciées depuis moins de deux ans à la FFS,
- les personnes mineures au jour de l'élection.

Le conseil d'administration est élu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

Si la proportion de licenciés de chacun des deux sexes est supérieure ou égale à 25 %, 40 % des sièges sont réservés à chacun des deux sexes. Si la proportion de licenciés d'un des deux sexes est inférieure à 25 %, 25 % des sièges sont réservés aux personnes du sexe minoritaire.

Les candidats doivent, au jour de l'élection puis pendant toute la durée de leur mandat, être titulaires d'une licence fédérale délivrée au titre d'une association affilié à la FFS dont le siège social se situe dans le ressort territorial du Comité départemental de spéléologie ou être titulaires d'une licence d'individuel s'ils résident dans le ressort territorial du Comité départemental de spéléologie.

Sont élus au premier tour de scrutin, les candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour ou Contre, à l'exclusion des nuls et des blancs) dans le respect de la réservation des sièges par sexe. Au second tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité relative dans le respect de la réservation des sièges par sexe. En cas d'égalité, l'élection est acquise au candidat le plus jeune.

Le conseil d'administration doit comprendre au moins un médecin licencié.

ARTICLE 11

L'AG peut mettre fin au mandat du conseil d'administration avant son terme normal par un vote intervenant dans les conditions ci-après :

- l'AG doit avoir été convoquée à cet effet à la demande du tiers de ses membres représentant le tiers des voix,
- les deux tiers des membres de l'AG doivent être présents ou représentés,
- la révocation du conseil d'administration doit être votée à la majorité absolue des suffrages exprimés et des bulletins blancs.

ARTICLE 12

Le conseil d'administration se réunit au moins deux fois par an.

Il est convoqué par le Président du CDS-54.

La convocation est obligatoire lorsqu'elle est demandée par le quart des membres.

Le conseil d'administration ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.

Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire.

SECTION II - Le Président et le Bureau

ARTICLE 13

Dès l'élection du conseil d'administration, l'AG élit le Président du CDS-54.

Le Président est choisi parmi les membres du conseil d'administration, sur proposition de celui-ci.

Il est élu au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés (Pour ou Contre, à l'exclusion des nuls et des blancs).

Le mandat du Président prend fin avec celui du conseil d'administration.

ARTICLE 14

Après l'élection du Président par l'AG, le conseil d'administration élit en son sein, au scrutin secret, un Bureau composé d'un Président adjoint, d'un Secrétaire et d'un Trésorier.

Le mandat du Bureau prend fin avec celui du conseil d'administration.

ARTICLE 15

Le Président du CDS-54 préside les AG, le conseil d'administration et le Bureau. Il ordonnance les dépenses. Il représente le CDS-54 dans tous les actes de la vie civile et devant les tribunaux, notamment pour la défense et la protection du milieu souterrain et de son environnement, pour ester en justice et décider des moyens de recours nécessaires.

ARTICLE 16

Sont incompatibles avec le mandat de président du Comité départemental, les fonctions de chef d'entreprise, de président de conseil d'administration, de président et de membre de directoire, de président de conseil de surveillance, d'administrateur délégué, de directeur général, directeur général adjoint ou gérant exercées dans les sociétés, entreprises ou établissements, dont l'activité consiste principalement dans l'exécution de travaux, la prestation de fournitures ou de services pour le compte ou sous le contrôle du Comité départemental, de ses organes internes ou des clubs qui lui sont affiliés.

Les dispositions du présent article sont applicables à toute personne qui, directement ou par personne interposée, exerce en fait la direction de l'un des établissements, sociétés ou entreprises mentionnés ci-dessus.

ARTICLE 17

En cas de vacance du poste de Président, pour quelque cause que ce soit, les fonctions de Président sont exercées provisoirement par le Président adjoint. En cas d'impossibilité ou de refus de ce dernier, les fonctions de Président sont exercées provisoirement par un membre du Bureau élu au scrutin secret par le conseil d'administration, à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés des membres présents et représentés (Pour ou Contre, à l'exclusion des nuls et des blancs).

Dès sa première réunion suivant la vacance, et après avoir, le cas échéant, complété le conseil d'administration, l'AG élit un nouveau Président pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

SECTION III - Autres organes du CDS-54

ARTICLE 18

Le conseil d'administration peut instituer toutes les Commissions dont la création lui paraît nécessaire. Elles doivent l'être conformément aux statuts et au règlement intérieur de la FFS et la nomination de leur responsable doit répondre aux règles définies par le règlement intérieur des Commissions nationales fédérales.

TITRE IV : DOTATION ET RESSOURCES ANNUELLES

ARTICLE 19

Les ressources annuelles du CDS-54 comprennent :

- les produits des licences et des manifestations,
- les cotisations et souscriptions de ses membres,
- les subventions de l'État, de l'Europe, des collectivités territoriales et des établissements publics,
- les ressources créées à titre exceptionnel s'il y a lieu avec l'agrément de l'autorité compétente,
- le produit des rétributions perçues pour services rendus,
- les ressources du mécénat, du sponsoring, du partenariat, les dons,

- toutes autres ressources permises par la loi.

ARTICLE 20

La comptabilité du CDS-54 est tenue conformément aux lois et règlements en vigueur. Cette comptabilité fait apparaître annuellement un compte d'exploitation et le résultat de l'exercice.

ARTICLE 21

Les statuts peuvent être modifiés par l'AG, dans les conditions prévues au présent article, sur proposition du conseil d'administration ou sur proposition du dixième des membres dont se compose l'AG, représentant le dixième des voix.

Dans l'un et l'autre cas, la convocation, accompagnée d'un ordre du jour mentionnant les propositions de modification, est adressée aux groupements sportifs affiliés un mois au moins avant la date fixée pour la réunion de l'AG.

L'AG ne peut modifier les statuts que si la moitié au moins de ses membres, représentant au moins la moitié des voix, sont présents.

Si le quorum n'est pas atteint, l'AG est à nouveau convoquée sur le même ordre du jour. La convocation est adressée aux membres de l'AG quinze jours au moins avant la date fixée pour la nouvelle réunion. L'AG statue alors sans condition de quorum.

Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents, représentant au moins les deux tiers des voix.

ARTICLE 22

Toute modification des statuts et du règlement intérieur du CDS-54, dès son adoption, doit être transmise au siège de la FFS. Ces modifications ne sont applicables qu'après approbation par le conseil d'administration de la FFS.

ARTICLE 23

L'AG ne peut prononcer la dissolution du CDS-54 que si elle est convoquée à cet effet.

Le conseil d'administration doit auparavant en avoir avisé l'AG de FFS.

Elle se prononce dans les conditions prévues par l'article 21 ci-dessus.

ARTICLE 24

En cas de dissolution, l'AG désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens du CDS-54, qui sont attribués, sous réserve de son acceptation, à la FFS ou à tout autre organisme désigné par elle.

ARTICLE 25

Les délibérations de l'AG concernant la modification des statuts, la dissolution du CDS-54 et la liquidation des biens sont adressées sans délai au Président de la FFS.

TITRE V : SURVEILLANCE ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

ARTICLE 26

Le Président du CDS-54, ou son délégué, fait connaître dans les trois mois à la préfecture du département ou à la sous-préfecture de l'arrondissement où il a son siège social tous les changements intervenus dans la direction du CDS-54.

Il les communique également au siège de la FFS.

ARTICLE 27

Le règlement intérieur est préparé par le conseil d'administration et adopté par l'AG.

ARTICLE 28

Les présents statuts ont été adoptés le 23 mars 2019 par l'AG du CDS-54. Ils entreront en vigueur dès réception de l'avis favorable de la Commission statuts et règlements fédéraux de la FFS, qui a reçu pouvoir à cet effet. Ils abrogent et remplacent ceux en vigueur jusqu'à cette date.

3 - Règlement intérieur

TITRE I – COMPOSITION

ARTICLE 1

Tout membre du CDS-54 s'engage à respecter la déontologie spéléologique telle qu'elle peut être définie par l'Assemblée Générale (ci-après dénommée AG) de la FFS.

ARTICLE 2

Le CDS-54 se compose de membres tels qu'ils sont définis dans les statuts et règlement intérieur de la FFS.

TITRE II – ADMINISTRATION

SECTION I – L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ARTICLE 3

Le nombre de représentants élus des clubs à l'AG du CDS-54 est calculé selon le barème prévu à l'article 7 des statuts.

Le nombre de licenciés pris en compte pour le calcul est celui inscrit au 31 décembre de l'année précédente sur le listing de la FFS.

ARTICLE 4 - Convocation à l'Assemblée Générale

L'AG a lieu chaque année à une date fixée par le conseil d'administration.

La convocation à l'AG doit être portée à la connaissance de toutes personnes ayant droit de vote par l'intermédiaire des clubs, ceci au moins un mois à l'avance.

Cette convocation précise l'ordre du jour.

ARTICLE 5 - Fonctionnement de l'Assemblée Générale

Les décisions sont prises à la majorité relative, sauf en ce qui concerne les modifications de statuts. Il n'y a pas de vote par correspondance.

Lors des AG, chaque délégué représentant de groupements sportifs ne peut avoir plus de deux procurations.

ARTICLE 6 - Vérificateurs aux comptes

L'AG élit chaque année deux vérificateurs aux comptes pour l'exercice en cours.

SECTION II - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARTICLE 7

L'appel de candidatures a lieu au moins un mois avant la date de l'AG. Les dates d'appel et de clôture de dépôt de candidatures devront être séparées par un délai d'au moins trente jours.

Les candidatures doivent être expédiées au siège du CDS-54 au plus tard le jour de la clôture à minuit.

ARTICLE 8 - Rôle du conseil d'administration

Le conseil d'administration administre le CDS-54, selon la politique définie par l'AG, et dans le respect de l'éthique et de la déontologie de la FFS.

Les réunions du conseil d'administration sont présidées par le Président ou, en son absence, par le Président adjoint.

ARTICLE 9 - Fonctionnement du conseil d'administration

Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents. Si celle-ci n'est pas atteinte, les décisions sont prises à la majorité relative après une nouvelle discussion. En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.

Tout administrateur empêché peut se faire représenter par un autre administrateur sous réserve de fournir une procuration écrite. Chaque administrateur ne peut disposer de plus de deux procurations.

ARTICLE 10 - Sanctions disciplinaires

Elles sont définies par les statuts de la FFS, par le règlement disciplinaire et le règlement disciplinaire particulier de lutte contre le dopage.

Les conditions de demande d'une sanction à l'encontre d'un licencié ou d'un groupement sportif sont définies dans le règlement intérieur de la FFS.

ARTICLE 11

L'interruption prématurée du mandat du conseil d'administration par l'AG entraîne le recours à de nouvelles élections dans un délai de trois mois maximum après le dépôt de la motion.

SECTION III - LE BUREAU

ARTICLE 12 - Composition du Bureau

Les membres du Bureau, excepté le Président, sont élus par le conseil d'administration en son sein, poste par poste, au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés, au premier tour ; et, à la majorité relative au deuxième tour.

TITRE III – ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'INDIVIDUELS

ARTICLE 13

Il existe au sein du CDS-54 une association de fait regroupant les individuels, et dénommée Association Départementale des Individuels de Meurthe-et-Moselle (ADI-54).

Cette association leur permet d'être représentés aux AG du département, dans les mêmes conditions que n'importe quels autres licenciés de groupements sportifs.

ARTICLE 14

Les élections des représentants de l'ADI-54 à l'AG départementale sont organisées tous les 4 ans, par le CDS-54.

Le nombre de ses représentants est calculé selon le barème suivant :

- de 1 à 10 individuels dans le département : 1 représentant
- de 11 à 20 individuels dans le département : 2 représentants
- de 21 à 30 individuels dans le département : 3 représentants, etc.

Le vote a lieu par correspondance, chaque individuel disposant d'une voix.

Les candidats les mieux placés sont déclarés élus, dans la limite des postes à pourvoir.

ARTICLE 15

Le présent règlement a été adopté le 11 février 2017 par l'AG du CDS-54. Il annule et remplace le précédent et toute disposition prise antérieurement par le conseil d'administration concernant le fonctionnement du CDS-54.

4 - Déclaration de modification du siège



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

DCAL
Bureau de la Citoyenneté
1 rue Préfet Claude Erignac - 54038 NANCY CEDEX
Tél : 03.83.34.26.26

Le numéro W543003369
est à rappeler dans toute
correspondance

**Récépissé de Déclaration de MODIFICATION
de l'association n° W543003369**

Ancienne référence
de l'association :
003600

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

donne récépissé à **Madame la Présidente**
d'une déclaration en date du : **17 février 2020**
faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s) :

SIEGE, STATUTS

dans l'association dont le titre est :

COMITE DEPARTEMENTAL DE SPELEOLOGIE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

dont le nouveau siège social est situé : 17 rue Bonnardel
54210 Saint-Nicolas-de-Port

Décision(s) prise(s) le(s) : **23 mars 2019**

Pièces fournies : Procès-verbal
Statuts

Nancy, le 28 février 2020

Le Préfet ,

Pour le Préfet
et par délégation,
L'Attaché Chef du Bureau,

Alex DANLY

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5.6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait loi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.

5 - Reconnaissance fédérale du C.D.S.



Fédération Française
de Spéléologie

Lyon, le 26 février 2018

CDS de Meurthe et Moselle

Appartement 17 – Batiment Utrillo
3, rue de Versailles
54180 HEILLECOURT

Réf GK/2018-10
Suivi Jean-Pierre HOLVOET
Tél. 04 72 56 35 71
Courriel secretariat@ffspeleo.fr
Objet Reconnaissance de votre CDS

Monsieur le Président,

Vu les nouveaux statuts et règlement intérieur du Comité Départemental de Spéléologie de Meurthe et Moselle, adoptés le 11 février 2017,

Vu l'article 3 des statuts de la Fédération Française de Spéléologie,

Vu l'article 3 du règlement intérieur de la Fédération Française de Spéléologie,

Vu l'avis favorable de la Commission Statuts et règlements fédéraux ;

J'ai le plaisir de vous informer que la Fédération Française de Spéléologie (FFS) confère au Comité Départemental de Meurthe et Moselle le droit de représenter la Fédération en tant que structure déconcentrée, dans la limite des prérogatives mentionnées dans ses statuts.

Veuillez agréer, Monsieur le président, mes sincères et amicales salutations.

Gaël KANEKO
Président

Copie :
LIGES
Préfecture de Meurthe et Moselle
DDCSPP Meurthe et Moselle



28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98
Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères chargés des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).

www.ffspeleo.fr

6 - Administration pour 2021

Conseil d'administration :

M. ADMANT Pascal (USAN)
M. CHAPON Francis (USAN)
Mme HOULNÉ Christine (USAN)
M. KELLER Jean-Paul (USAN)
M. LOSSON Benoît (U.S.B.L. spéléo)
M. NUS François (USAN)
M. RODANGE Denis (U.S.B.L. spéléo)
Mme VÉJUX-MARTIN Sabine (USAN)
M. LHIRONDELLE Alexis (U.S.B.L. spéléo)
+ 4 postes vacants (1 réservé à un médecin et 3 à des femmes).

Bureau :

Président : *vacant*
Vice-président : M. NUS François
Trésorier : M. KELLER Jean-Paul
Secrétaire : M. LHIRONDELLE Alexis

Commissions :

Enseignement : M. PRÉVOT Christophe (USAN)
Environnement, protection : *vacant*
Publications : *vacant*
Secours : *vacant*
Gestion des EPI : M. PRÉVOT Christophe

Vérificateurs aux comptes :

M. ADMANT Pascal
M. LE GUERC'H Bernard (USAN)

Représentants à l'A.G. régionale :

M. ADMANT Pascal
M. HERBILLON Claude
M. GUYOT Jean-Michel (USAN)
M. HOULNÉ Pascal (USAN)
M. HUMBERT Olivier (USAN)
M. KELLER Jean-Paul
M. LE GUERC'H Bernard
M. LOSSON Benoît
M. PRÉVOT Christophe
M. PRÉVOT Théo
Mme VÉJUX-MARTIN Sabine

Représentant à l'A.G. et C.A. de l'A.A.M.L.S. :

M. ADMANT Pascal

Représentant à l'A.G. fédérale :

M. PRÉVOT Christophe

7 - Liste des clubs et représentation

Liste des clubs et présidents de clubs en 2021

Identifiant du club	Nom du club	Effectif	Président
L54-021-000 USAN	<i>Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéienne</i>	81	PRÉVOT Christophe 17 rue de l'Ermitage 54600 VILLERS-LÈS-NANCY 03 83 90 30 25
L54-022-000 USBL spéléo	<i>Section spéléologique de l'Union Sportive du Bassin de Longwy</i>	11	LOSSON Benoît 18 rue du Moulin 57070 SAINT-JULIEN-LÈS-METZ 03 87 36 67 92
		92	

- Un individuel complète les effectifs du C.D.S. 54.
- Le club SCL - SPÉLÉO CLUB DE LUNÉVILLE, lors de son Assemblée Générale Extraordinaire du 14 novembre 2020, a décidé de la dissolution de l'association.

Représentation au sein du CDS (2020/2024)

	Effectif 2019	Proportion du C.D.S.	Nombre de représentants à l'A.G. du C.D.S.	Représentant
SCL	5	4,95 %	1	7,69 %*
USAN	83	82,18 %	9	69,23 %*
USBL spéléo	11	10,89 %	2	15,38 %*
A.D.I 54	2	1,98 %	1	7,69 %*
TOTAL	101	100 %	13	100 %

* **USAN** : ADMANT Pascal, GILBERT Dominique, GUYOT Jean-Michel, HOULNÉ Pascal, HUMBERT Olivier, KELLER Jean-Paul, NUS François, PRÉVOT Christophe, PRÉVOT Théo.

* **U.S.B.L. spéléo** : RODANGE Denis, LHIRONDELLE Alexis.

* **Individuel** : HERBILLON Claude.

8 - Renseignements statistiques (Valeurs du 18/12/2021)

Effectif en 2021 du CDS 54

Nombre de clubs : 2

Nombre de licenciés : 93

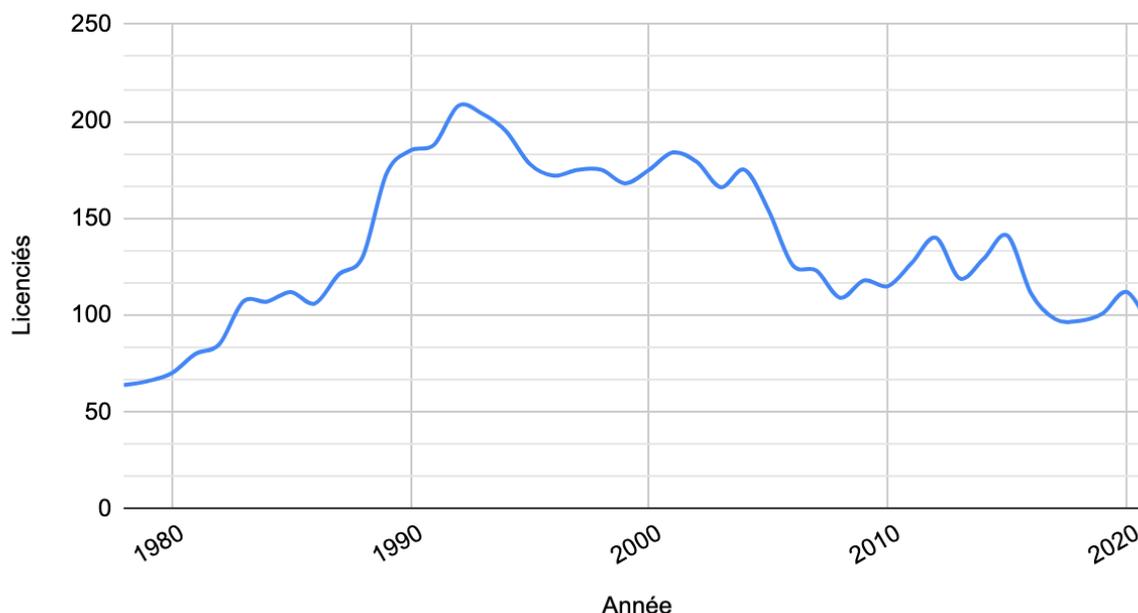
Le C.D.S. 54 représente une part de **24,3 %** sur 383 licenciés que compte la région Grand Est et une part de **5,7 %** sur les 6 661 licenciés que compte notre Fédération.

Évolution des effectifs depuis 1978

Année	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	00	01
Clubs	8	8	7	8	7	11	11	11	11	11	11	11	10	10	10	10	10	10	10	10	9	9	9	9
Licenciés	64	66	70	80	85	107	107	112	106	121	130	173	185	188	208	204	195	178	172	175	175	168	175	184

Année	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
Clubs	10	9	9	9	9	7	6	6	5	6	6	6	6	6	6	4	4	3	3	2
Licenciés	179	166	175	154	126	123	109	118	115	127	140	119	129	141	111	98	97	101	112	93

Licenciés par rapport à Année



Le nombre de spéléos licenciés en Meurthe-et-Moselle subit une légère chute dans sa progression dû à cette période particulière.

Membres de clubs, individuels et féminisation

Association	Nombre de clubs	Nombre de licenciés en club	Nombre de licenciés individuels	Nombre total de licenciés	Nombre de femmes	Taux féminité	Rang fédéral féminité
USAN (021)	-	81	-	81	23	28,4%	183
USBL spéléo (022)	-	11	-	11	3	27,3%	188
A.D.I 54 (990)	-	-	1	1	0	0,0%	-
CDS-54	2	92	1	93	26	28,0%	41 (/ 90)
CDS-08	2	21	1	22	7	31,8%	19
CDS-10	1	20	0	20	6	30,0%	32
CDS-51	2	21	0	21	1	4,8%	89
CDS-52	1	28	0	28	10	35,7%	9
CDS-55	2	22	0	22	2	9,1%	87
CDS-57	3	71	0	71	24	33,8%	15
CDS-67	1	27	0	27	8	29,6%	35
CDS-68	5	55	1	55	12	21,8%	69
CDS-88	3	23	1	24	8	33,3%	16
LIGES	22	383	5	378	104	27,2%	9 (/ 15)
FFS	387	6463	198	6661	1856	27,5%	-

Le CDS-54 se trouve au 41^e rang des CDS pour le taux de présence féminine sur 90 rangs.

1er : CDS-13 Bouches-du-Rhône avec 155 femmes sur un effectif total de 405, soit 38,3%.

2ème : CDS-69 Rhône avec 72 femmes sur un effectif total de 237, soit 30,4 %.

3ème : CDS-07 Ardèche avec 69 femmes sur un effectif total de 222, soit 31,1 %.

Moyennes d'âges, nombre de mineurs et de jeunes

Association	Nombre de licenciés	Âge moyen	Nombre de mineurs	Mineurs / Licencié	Nombre de jeunes (18 – 25 ans)	Jeunes / Licencié	Rang absolu fédéral jeunes
USAN	81	44,14	8	9,88%	13	16,05%	9
USBL spéléo	11	42,82	-	0,00%	2	18,18%	113
A.D.I	1	63	-	0,00%	-	0,00%	-
CDS-54	93	44,18	8	8,60%	15	16,13%	18 (/85)
CDS-08	22	55	1	4,55%	1	4,55%	70
CDS-10	20	38,55	3	15,00%	-	0,00%	66

CDS-51	21	36,86	-	0,00%	4	19,05%	58
CDS-52	28	43	7	25,00%	1	3,57%	42
CDS-55	22	46,73	-	0,00%	2	9,09%	70
CDS-57	71	44,42	4	5,63%	6	8,45%	33
CDS-67	27	35,56	5	18,52%	-	0,00%	53
CDS-68	55	46,05	1	1,82%	8	14,55%	36
CDS-88	24	50,54	1	4,17%	1	4,17%	70
LIGES	383	44,27	30	7,83%	38	9,92%	5 (/15)
FFS	6661	44,36	707	10,61%	528	7,93%	-

La Meurthe-et-Moselle se trouve au 18^e rang des départements pour le taux de présence mineurs-jeunes sur 85 rangs derrière :

1er : CDS-22 Côtes-d'Armor avec 1 jeune pour 1 licencié soit 100 %.

2ème : CDS-48 Lozère avec 60 jeunes pour 101 licenciés soit 59,41 %.

3ème : CDS-53 Mayenne avec 31 jeunes pour 74 licenciés soit 41,89 %.

Comparaison avec les C.D.S. aux effectifs supérieurs

Dép/Rég	CDS	Nombre de licenciés	Rang	Population (recensement 2012)	Indice de pénétration dans la population (pour 10 000)	Rang d'après pénétration
O81	TARN	68	33	378 947	1,794	29
L57	MOSELLE	68	32	1 046 468	0,678	55
H53	MAYENNE	71	31	307 453	2,407	16
B71	SAÔNE-ET-LOIRE	74	29	555 039	1,369	36
G24	DORDOGNE	76	29	416 384	1,825	27
J76	SEINE-MARITIME	76	28	1 253 931	0,614	61
B21	CÔTE D'OR	77	27	527 403	1,593	33
C42	LOIRE	84	26	753 763	1,128	43
O66	PYRÉNÉES-ORIENTALES	85	25	457 793	1,988	24
C73	SAVOIE	91	23	421 105	2,208	17
L54	MEURTHE-ET-MOSELLE	93	23	733 266	1,268	40
O09	ARIÈGE	93	22	152 366	6,235	5
O48	LOZÈRE	95	21	76 889	13,136	1
O11	AUDE	101	20	362 339	2,981	10
D84	VAUCLUSE	108	19	546 314	2,123	18
O12	AVEYRON	116	18	276 229	4,634	7
X99	ÉTRANGER	128	17	145 429	9,145	3
O30	GARD	133	16	725 618	1,902	26
B39	JURA	138	15	260 932	5,404	6
D06	ALPES-MARITIMES	141	14	1 082 014	1,312	39
C26	DRÔME	142	13	491 334	3,236	9
	FFS (hors étrangers)	6 661	-	65 961 051	1,006	-

- L'effectif moyen au sein des 101 départements (95 sont situés en France métropolitaine, 2 en Corse et 5 en France d'outremer.) ayant des spéléos licenciés est de 77,2 licenciés.
- Seuls 21 départements sur 101 ont plus de 100 licenciés ;

- 22 départements ont entre 50 et 100 licenciés ;
- 58 départements ont moins de 50 licenciés.

Malgré une légère baisse de ses effectifs, la Meurthe-et-Moselle a progressé de deux rangs en nombre de licenciés par rapport à l'année dernière. Malgré une année difficile, le nombre de licenciés se maintient.

9 - Rapport moral et rapport d'activités

I - Rapport moral

Le bureau du CDS 54 avons reçu la démission de la présidente en fonction depuis 2016 soit une olympiade et 1 an, je remercie celle-ci de son investissement et de son dévouement.

Il m'échoit en tant que vice-président la continuation des actions menées et l'intérim de président, en attendant de nouvelles élections. Je ne vous cache pas mon appréhension de cette responsabilité qui ne pourra qu'être temporaire, sachant que mon emploi du temps et mes occupations seront essentiellement professionnelles. Cela ne saurait durer au-delà d'une année voire un an et demi à compter de Janvier 2022. Nonobstant les occupations de mon métier qui me donneront l'occasion de m'éloigner de ma Lorraine et de la spéléologie, je souhaite assumer mon rôle de président adjoint jusqu'au terme du mandat de l'Olympiade 2020 - 2024. Je souhaite évidemment la continuité des actions du CDS 54 et des clubs de Meurthe et Moselle. Mes vœux les plus sincères pour pérenniser et faire connaître notre activité spéléo, si diversifiée, dans notre région Grand Est.

Le vice-président,
François NUS

II - Rapport d'activités

Cette année, en raison de la pandémie due au "Covid", la sortie initialement prévue a encore une fois été reportée. Les sorties clubs ont été la priorité des membres en cette période difficile et particulière. Il est espéré que pour l'année à venir les choses puissent rentrer dans l'ordre et permettent l'organisation plus aisée des rassemblements.

III – Comptes rendus des stagiaires

➤ Perfectionnement technique / Découverte du 16 au 23 octobre à Aiguebonne

M. HOLLARD Arnaud

Aiguebonne, automne 2021

Voici presque deux ans que j'ai rejoint l'USAN. J'y ai trouvé un club qui me convient parfaitement. Afin d'approfondir mes connaissances, en particulier en matière d'équipement, je me suis dit qu'il était temps de faire un stage fédéral. Suivant les conseils de mes amis taupes et rats, je jette mon dévolu sur un stage organisé par Rémy Limagne à Aiguebonne du 16 au 23 octobre 2021.

Je suis le premier stagiaire arrivé, et fais la connaissance de Rémy qui me prend dans ses bras et m'embrasse chaleureusement, quel accueil ! Il me traite de fou ... je suis venu en moto. Et quel pied ! le premier de la semaine, le paysage des grands Causses est tellement extraordinaire que j'en suis encore ébahi.

Les stagiaires et cadres arrivent tranquillement, je découvre des personnes d'origines diverses et variées, de tout âge. Les discussions tournent rapidement autour de la spéléo, et ce sera le cas toute la semaine. Chacun y allant de son anecdote ou de son avis. Ces discussions ont été très enrichissantes, et ce fut mon premier apport de connaissances.

La bière coule à volonté, mais chacun est raisonnable, il faut assurer le lendemain !

Je ne vais pas décrire ici l'ensemble des cavités qu'il m'a été donné d'explorer, ce serait fastidieux. Je retiens simplement que ça a été l'occasion de découvrir le berceau de la nôtre activité, en l'occurrence l'âbime de Bramabiau. C'était magique cette ambiance aquatique !

J'ai aussi passé sous terre de précieux moments d'échanges avec Théo dans un premier temps, puis avec Antoine, avec qui j'équipe très vite, puisque je loupe un frac sur deux ... Lila avec qui nous avons failli rester coincé à trois mètres du sol en exercice de sauvetage, pas mal pour un GRIMP ! Et enfin Sabine, qui m'a apporté de précieux conseil en matière de déséquipement.

Je m'arrête là, sinon je vais y passer des pages.

J'ai passé une semaine fantastique, où j'ai pris mon pied chaque jours en découvrant de belles cavités, en apprenant beaucoup et en découvrant des personnes humbles avec un niveau de compétence qui me laisse pantois

Un grand merci à vous tous pour cette semaine hors du temps

Arnaud, USANien

➤ Initiateur du 16 au 23 octobre à Montrond-le-Château.

COMPTE-RENDU DE MON STAGE INITIATEUR

MONTROND LE CHATEAU du 16 au 23 octobre 2021

Olivier Gradot

Vendredi 15 octobre 2021 :

Ma semaine de stage initiateur ne commence que demain mais n'aimant pas me dépêcher et étant muni de ma cabane à roulotte (mon bon vieux Berling' rallongé) je m'étais décidé à aller camper sur le parking des Cavottes (une cavité toute proche du gîte du GCPM qui sera notre camp de base pour la semaine). Finalement il en sera autrement, pensant que je serai le premier au gîte le samedi je passe un coup de fil à Fabien (l'organisateur du stage) et il m'apprend que lui est d'autres cadres seront présents dès ce soir et que je suis le bienvenu pour me joindre à eux. Histoire de faire le lèche cul (humour) je ramène un fuseau lorrain et après 3h de route sur fond de musique zen j'arrive à Montrond le Château pile au moment où l'équipe COSIF / CDS93 est entrain de ramener le matériel dans la grange du gîte. Je dis bonjour à tout le monde, nous déchargeons une belle quantité de cordes et d'amarrages en tous genres puis allons prendre l'apéro dans le gîte du bas, je fais la connaissance de l'équipe et de Rudy un stagiaire du stage PERF qui est organisé en parallèle au miens. Fabien nous régale avec les excellentes pizzas du Pitch de Montrond et une fois repus nous prenons un dernier verre et pour ma part je vais me coucher tôt, c'est qu'il va falloir être en forme, je ne sais pas pourquoi mais je sens que la semaine va être intense !

Samedi 16 octobre 2021 :

Réveil pépère dans ma roulotte aux alentours des 7h, il fait beau et doux, la météo semble avec nous et ça c'est chouette. Je rejoins la salle à manger du gîte du bas pour le petit déjeuner, Solange et Benoit (qui prendrons soin de nous durant toute la semaine) ont déjà tout préparé et il y en a pour tous les goûts : sucrés, salés, fruits, café et thés en profusion : on sait déjà qu'on ne pas manquer d'énergie calorique cette semaine (passerons nous encore une étroiture d'ici là ? ça c'est moins sûr...). Je me caféine tranquillement le ciboulot puis une fois bien énérvé je me propose pour filer un coup de main car le rendez-vous officiel du début du stage est à 13h. Je passerai ma matinée avec Rudy, nous trions les cordes entre type B et L, les rangeons par longueur, bref on prépare le matériel de progression pour qu'il soit plus simple pour tous de s'y retrouver. Nous discutons des cavités locales, de spéléo and co, je remets de l'ordre dans ma roulotte, prépare mes affaires personnelles et la matinée passe vite.

Initialement nous ne devons rien faire de spécial aujourd'hui mais l'équipe de cadre a décidé de faire un changement de dernière minute, au final, nous ferons les tests techniques dès cette après-midi sur les falaises d'Amondans, ceci afin de gagner une journée de formation supplémentaire sur la semaine.

Les autres stagiaires arrivent, au total nous sommes 8 à tenter l'initiateur sur ce stage (30 stagiaires au total). Tous les stagiaires initiateurs pensaient se reposer l'après-midi mais non ! Allez ! On enquille un casse-croute et puis c'est direction le site des falaises d'Amondans où je ne suis jamais allé malgré le fait qu'il ait été proposé à plusieurs reprises lors de mes stages PERF passés. L'endroit est vraiment sympa et bien adapté pour bosser l'équipement. Chaque stagiaire descend une voie puis nous devons chacun passer par différents ateliers de test techniques. Pour ma part le premier sera le « stand » poulie-bloc, autant je suis à l'aise de le faire sur une vraie corde installée dans le vide autant le faire à l'horizontale me semble bizarre surtout quand je tente d'installer ma poignée pour tracter en plus de mon propre poids... bref perso pas super satisfait de ma prestation mais bon on va dire que ça remonte la victime alors ça fait le job... C'est à ce moment que Jérôme me dit alors maintenant tu me descend, je le regarde fixement me demandant si il me fait une blague car je ne vois pas l'intérêt de la manip

mais bon allons-y ! j'installe mon descendeur, simule un balancier (foireux du fait de ne pas être sur corde) et le « redescend » (tout est relatif je vous rappelle que nous étions tous les deux debout), ceci fait vient la première « photo » (il y en aura de nombreuses !) ... perso j'y étais préparé, mon prof de corde et binôme spéléo aka Théo Prévot qui avait passé son initiateur avec Fabien il y a quelques années de ça m'avait pré-briefé sur ce point et m'avais dit de ne pas m'inquiéter et que les cadres avaient besoin de pouvoir se souvenir des choses potentiellement mauvaises ou perfectibles voir aussi des points positifs... oui OK mais là je vois aussi que le nœud de huit que j'ai envoyé à Fabien est serré comme de la mXXXXXX ... bon premier atelier : j'aurai clairement pu faire mieux... passons à l'atelier 2 : le décrochage de victime.

Pour cet atelier je suis plus que confiant, ça va faire 5 ans que je fais plusieurs décrochages tous les mardis soir au gymnase où avec mon club l'Usan nous nous entraînons et je connais bien différentes techniques , je choisis celle que je juge la meilleure c'est à dire la pédale crollée et tout se passe bien de mon point de vue. Ça me déstresse de l'atelier poulie bloc.

La suite pour moi c'est la conversion montée – descente en réchappe, là aussi je trouve que je fais ça sans galérer ni me fatiguer mais quand je descends j'ai deux remarques :

- Pourquoi tu t'assures avec ton Machard même à la descente ? Pourquoi tu fais pas un Rémy à la place du cœur ? je réponds qu'en alpi on fait ça aussi et que ça me semble sécurit sans pour autant me ralentir et que si je dois faire une nouvelle conversion et remonter je n'ai qu'à me tanquer dans mon Machard et remonter. Mon argument est entendu mais mon cadre reste un peu dubitatif et aurait préféré que je monte avec un nœud de Rémy en lieu et place du nœud de cœur que j'ai l'habitude d'utiliser en réchappe (la conversion se fait plus vite)

Suite passage de nœud montée / descente : a priori pas de soucis

Dernier atelier qui ne fait pas peur : passage de déviation

Ceci fait on déséquipe les voies et retour au gîte, il est 17h et on nous prévient que les cadres vont débriefer et qu'on a rendez-vous à 19h en salle de réunion. Durant les deux heures nous débrieffons entre stagiaires et nous répétons des manips dans la grange. Vers 19h c'est l'heure du bilan, nous n'avons pas de remarques personnelles mais une critique générale qui dit que techniquement il y a des erreurs et que chacun des stagiaires doit savoir de quoi il s'agit, perso je sais que c'est ma manip au poulie bloc et je profiterai donc de la fin de soirée pour refaire la manip dans la grange histoire de la refaire nickel demain. Nous tirons au sort les cavités où nous serons évalués demain

Mon tirage au sort me mène à la Chenau 2 situé sur la commune de Trépod à quelques kilomètres du gîte, mon binôme sera Xavier.

Nous allons ensuite diner, ça sera copieux et bon, nous sortirons gavés et enquillerons sur une présentation du karst Franc-Comtois animée par Benoit.

La fin de soirée est passée à la préparation des kits de matériel et des bidons de secours + nourriture pour la sortie de demain.

Il est minuit quand nous avons finis, il est grand temps pour moi de rentrer dans ma roulotte que j'ai garé dans la pente ... je dormirai en mode penché ... rajoutez le stress à ça vous comprendrez que la nuit ne fût pas des meilleures

Dimanche 17 octobre 2021 :

Je me lève pour 6h et sachant que tout le monde dort encore, je fais un brin de rangement dans mes affaires, relis la fiche d'équipement de la Chenau 2, chine des informations sur internet et rejoins la salle à manger vers 7h, café, tartine de confiture, bout de fromage et une figue, me voilà paré.

Nous serons aujourd'hui évalués par Fabien et Christian qui lui finalise le passage de son monitorat avec l'encadrement de notre stage. Nous prenons la voiture de Fabien et nous rendons dans les bois de Trépod où s'ouvre le puits qui donne accès aux trois réseaux de la Chenau. Nous partons d'abord en reconnaissance au niveau du puits d'entrée pour étudier l'accès à ce dernier, on trouve facilement et on constate que des aménagements y ont été fait pour palier à des rochers casse-gueule sur lesquelles il n'est plus bon de s'amarrer. Nous retournons à la voiture nous changer et partons vers le gouffre. Xavier est choisi pour équiper les puits d'entrée... dans le stress je le vois faire partir sa corde sur un arbuste mort plus que douteux sur lequel il ne serait jamais amarré en temps normal.

- « Tu comptes te pendre là-dessus ? » lui demande Fabien
- « Clairement non... » répond mon binôme plein de stress
Décidément on commence bien !

Fabien fait signe à Christian de m'emmener plus loin pour me faire une petite interrogation écrite durant laquelle il me demande de lui montrer comment je pratique pour m'amarrer sur un amarrage naturel, je lui montre les différents méthodes que je pratique, on fait ensuite un brief sur les résistances minimales imposées pour les types de cordes A, B et L, on fait de même pour les mousquetons et la cordelette Dyneema, je tricote un chaise double entre deux branches, refait la manipulation au poulie bloc avec plus de prestance que le jour précédant puis nous allons rejoindre Fabien et Xavier. A notre arrivée Fabien dit à Christian d'aller encadrer Xavier. Le puits est équipé, Fabien me dit de descendre et de commenter l'équipement sur lequel je n'ai aucune remarque majeure à faire, c'est plutôt propre et confortable. Une fois au bas du puits je reprends l'équipement de la cavité, la suite est un long méandre où il est plus qu'utile d'équiper quelques obstacles entre les passages en opposition parfois bien glissante. Une mini-tête de puits me pose problème, les deux spits sont posés bien bas, ça va être pénible de ressortir par-là, j'en cherche d'autres mais ne trouve rien, tant pis on fera comme ça (et ça sera en effet pourri de ressortir, je promets à Fabien de revenir planter deux spits prochainement, d'ailleurs au moment où j'écris c'est chose faite, et j'ai même délégué la chose à un stagiaire 😊). Ce ressaut équipé Xavier reprend la main pour l'équipement des puits, je reste avec Fabien qui m'interroge sur mes connaissances en karstologie. L'heure avance et une fois Xavier ayant équipé l'avant dernier puits nous remontons, il déséquipe ma partie, je fais de même avec la sienne. Nous sommes rapidement dehors, nous nous changeons et retournons au gîte du GCPM.

Nous attendrons tous dans le stress pendant deux heures pour savoir les résultats des tests techniques. L'un d'entre nous ne sera malheureusement pas autorisé à continuer, de ce que l'entend à cause d'une mise en danger et sûrement due au stress. Ce sont toujours des moments difficiles car on souhaite tous une réussite complète de l'équipe mais les règles du jeu sont là... Nous avons ensuite un cours sur les différentes techniques de raboutage de corde et passons ensuite au diner. Nous remontons le moral à notre collègue qui dine avec nous avant de repartir car il préfère passer la semaine avec sa compagne plutôt que suivre le stage Perf qui se déroule en parallèle. Le diner (toujours bon et copieux) fini on nous donne la consigne de préparer notre matériel pour une journée technique aux falaises d'Amondans, avec la consigne de prendre le même matériel que nous aurions pris sous terre, ceci sous entendant donc l'ensemble du bidon de secours, poulie bloc etc... je vais donc préparer ça avec le reste de l'équipe puis retourne me coucher dans ma roulotte (toujours garée en pente...)

Lundi 18 octobre 2021 :

Je suis encore levé tôt mais la nuit a été bonne, je vais me caféiner et me beurrer une tartine que j'agrémente à l'allemande (petit déjeuner charcuterie et fromage), le reste du groupe arrive, nous préparons nos affaires puis c'est direction les falaises d'Amondans sous un beau soleil. On nous donne des directives pour l'équipement : installer au moins une déviation, faire au moins une main courante dans le vide, des fracs, utiliser des AS etc. Ça bouchonne un peu sur les falaises mais on se débrouille pour trouver de quoi s'amarrer et quelques dizaines de minutes plus tard les voies improvisées sont équipées et nous sommes tous en bas. Aujourd'hui nous allons revoir différentes méthodes pour aider quelqu'un à la montée, à la descente etc. Plusieurs ateliers se mettent en place avec nos moniteurs et tour à tour nous y passons : balancier à l'espagnole, pédale à l'italienne etc. La journée se passe bien sous le soleil et les bons conseils de nos formateurs. Vers 15h30 un bruit de chute de pierre résonne dans le canyon, nous nous retournons et voyons Jean-Paul en suspension sur une corde, il est à l'horizontale et semble inconscient, je pars le décrocher, dis au reste de l'équipe de noter l'heure de l'accident et de commencer à lui préparer une zone de mise en sécurité sur un matelas fait de cordes et de kits. Une fois la victime (une fausse victime je vous rassure) au niveau du sol nous nous mettons à plusieurs pour l'installer et faire le point sur elle, elle est inconsciente mais son cœur bat et elle respire, nous la mettons en PLS (Position Latérale de Sécurité) et pendant que je lui tiens la main et lui parle le reste de l'équipe s'affaire à la construction d'un point chaud fait de couvertures de survies de cordelettes et de trombones. Simon fait chauffer de l'eau qu'il met en bouteilles pour en faire des bouillottes, nous ouvrons le torse et le boudrier de la victime, le point chaud se construit et nous y plaçons des bougies pour augmenter sa température interne. La victime reprend conscience et peut répondre à nos questions, nous sortons la fiche d'informations SSF (Secours Spéléo Français) et la remplissons au mieux, nous montons l'équipe d'alerte en surface. Deux d'entre nous « ressortent » vers la surface avec les informations et contactent un conseiller technique du SSF. De notre côté le point chaud est fonctionnel et fini, l'exercice prend fin et nous faisons un débriefing avec nos cadres. Globalement ils ont trouvé l'ensemble pas mal réussi avec un plus pour l'idée des bouillottes, j'avoue que je n'y aurai pas pensé mais que l'idée est très bonne ! autre point positif est l'utilisation de la fiche d'information du SSF et le fait de ne pas avoir laissé une personne seule faire la remontée. Points d'amélioration : les couvertures de survies auraient dû être montées du bas vers le haut pour éviter une potentielle entrée d'eau dans le point chaud et nous n'avons pas fait attention à nous surveiller les uns les autres après l'accident, en effet il est tout à fait probable que dans une situation de la sorte des personnes n'arrivent pas à accepter ce qu'il se passe et soient en état de choc ce qui les mettrait elles aussi en danger, dernier point : ne pas parler tous ensemble à voix haute car ça rajoute un stress en plus à la victime.

Nous démontons ensuite notre point chaud, rangeons nos affaires et déséquiperons chacun une des voies installées par nos collègues et commentons l'équipement.

De retour au gîte nous rangeons le matos, lovons les cordes et nous enquillons sur une présentation de la fédération française de spéléologie avec un focus sur sa structure. Le dîner sera une fois de plus bien apprécié et je finirai la soirée sur des manips dans la grange avec l'équipe des initiateurs.

Mardi 19 octobre 2021 :

Aujourd'hui nous avons une journée axée sur comment préparer une sortie (les objectifs, la préparation en fonction du public, de la cavité etc...) puis une séquence de pédagogie qui se déroulera à la grande doline du sentier karstique. La journée commence par du théorique en salle et sera animée en grande partie par Renaud avec le support de Jérôme, Christian, et Fabien. On commence par un sondage « mots clés » autour de notre vision de la spéléo et de ce que nous voyons dans le terme de

devenir potentiellement initiateur fédéral, les mots « partage », « découverte », « entre-aide » reviennent pour quasi tout le monde, on nous présente un modèle de fiche de préparation et de débriefing d'une sortie initiation. Nous en préparons tous une par équipe de deux ou trois en sachant que jeudi et vendredi nous aurons à en réaliser dans le cadre de la sortie initiation que nous devons organiser et sur laquelle nous serons évalués. Nous déjeunons au soleil sur la terrasse du gîte puis rejoignons le sentier karstique. Nous serons trois équipes, nous aurons tous à gérer le même groupe de « cas soc's » qui sera composée de Christian et Renaud qui se mettrons en mode « ados prépubères de l'époque post Covid » (et ils excelleront dans leur rôle de petits cons je peux vous le dire !). Guillaume, Jean et Bertrand s'occuperont du module : passage de main courante. Moi et Xavier on sera au module « descente de puits au descendeur » et pour le module remontée sur corde c'est Simon et Ludovic qui s'en chargeront. Nous passons donc l'après midi à domestiquer les deux bêtes féroces et à déjouer leurs nombreux plans tous sadiques voir sataniques, le tout est bien sûr instructif et utile. Une fois Christian ayant fini sa crise d'asthme sur corde, que Renaud aura fini de faire tomber tous les ustensiles accrochés à son baudrier en nous causant en verlan, que Fabien aura simulé la présence d'un spéléo entrain de hurler de panique nous en avons fini avec l'après midi pédagogie et retournons au gîte pour les cours du soir sur la karstologie, cours animé par Jérôme. Comme vous pouvez le constater on n'arrête pas d'avoir des infos à emmagasiner, c'est dense ! A peine le cours fini, nous devons choisir dans la liste suivante ce que nous ferons comme atelier demain à la grotte des Faux Monnayeurs et à sa résurgence, sachant que l'après midi sera passée avec notre équipe (composée des stagiaires Perf et des cadres qui nous auront accompagnés) pour réaliser une présentation de ce qui aura été vu le matin, présentation que nous ferons à l'ensemble des stagiaires le soir.

-Karstologie / Hydrogéologie / Topographie / Biospéléologie

Perso tous les sujets me plaisent bien mais comme il reste une place en biospél et que moi les bêtêtes cavernicoles ça me plait depuis que j'ai commencé la spéléo alors je porte mon choix sur cet atelier.

Nous finissons la soirée par quelques conneries sur cordes dans la grange avec la complicité de Christian, quand à un moment Fabien (the boss) débarque et qu'il nous trouve entrain de faire faire la toupie à une victime sur corde totalement momifiée dans de la cordelette de 5mm il se stoppe et nous porte un regard qui veut dire « j'en peux plus de vous supporter bandes de petits cons... » en tout cas il fallait qu'on décompresse un peu et cette parenthèse connerie nous a fait du bien. Bon allez il est l'heure de se rentrer dans ma roulotte bancale pour une nouvelle nuit pentue !

Mercredi 20 octobre 2021 :

Petit déjeuner pris nous roulons vers la grotte des Faux Monnayeurs, le temps est beau on a plutôt de la chance jusque-là, ça risque de se gâter en fin de semaine d'après la météo, croisons les doigts !

Pour ce qui est de mes cadres « biospéléologie » je suis avec Jérôme et Céline. Une fois le porche d'entrée de la grotte atteint nous commençons nos relevés et prélèvements. Nous observerons en zone d'entrée les araignées de la famille des métras, plusieurs espèces de papillons puis plus loin des chiroptères (des petits et grands rhinolophes), des milles pates dans une zone de déchets végétaux, des niphargus dans quelques bassins, une sangsue sûrement ramenée là par une crue et d'étonnants minuscules crustacés stygobies qui ont un appendice qui leur permet d'effectuer des sauts à l'interface eau-air pour se déplacer. En tout cas la cavité est sympa à visiter, les volumes sont au rendez-vous et niveau géologie on a de belles choses à voir, il y a des belles couches et plissements de partout, on passe par des couches riches en fossiles et je retiens une zone avec du magnifique calcaire à polypiers qui nous régale les yeux avec sa richesse en fossiles de coraux. Nous ferons un saut (avec pause bonbons) au niveau de la galerie du haut d'où un accès vers l'extérieur permet un rappel d'une trentaine de mètres et ferons un détour par la résurgence où malin comme je suis-je me rappellerai

trop tard que je n'avais pas de chaussons néoprènes aux pieds (ni de chaussettes de rechange dans la voiture...). Nous retournons ensuite aux voitures et rentrons au gîte. Nous déjeunons puis passons l'après midi à préparer nos exposés en équipe, de mon côté nous commençons par compiler les photos prises dans la cavité puis observons au microscope nos prélèvements, nous arriverons à en faire quelques sympathiques clichés via un smartphone moyennant un peu de patience pour en placer correctement la lentille photo en face de l'oculaire. Je propose de me charger de la partie la plus ennuyeuse c'est-à-dire la création du diaporama et propose à mon équipe de faire des recherches sur internet à propos des espèces observées et de faire le tri dans les informations de façon à ne garder que l'essentiel plus les anecdotes les plus intéressantes, nous n'avons que 20 minutes et le public va avoir le droit à 4 exposés de suite, il va falloir le tenir concentré sur plus d'une heure et ça c'est aussi un des points difficiles. Nous travaillons tous bien et c'est pile à l'heure que nous bouclons notre exposé et nous répartissons les interventions orales.

L'ensemble des ateliers / équipes aura fait du bon boulot, je donne perso mon plus à l'atelier topo qui nous a fait une petite mise en bouche amusante en mimant une séance topo à l'ancienne qui était bien amusante.

Nous voilà donc tous bien instruits pour pouvoir nous lancer dans l'étape suivante le diner ! j'ai faim et ça tombe bien le diner est encore fourni à souhait ! (étroitures... je vous craint de plus en plus...). Le diner passé retour au bureau pour qu'on nous explique comment vont de dérouler les deux prochaines journées et l'évaluation finale. Des « cobayes » (comprenez des gens à qui nous allons faire découvrir ou redécouvrir la spéléo vendredi) ont été trouvés, trois cavités ont été choisies : Les Cavottes, Les Ordons et le gouffre de Biefs Bousset. Les équipes et les cavités seront tirées au sort. Pour ma part je serai avec Xavier et Simon et nous emmènerons des gens aux Biefs Bousset. Demain chaque groupe ira en reconnaissance dans sa cavité pour organiser la sortie de vendredi. Perso je connais les Biefs Bousset et ce qui me titille c'est la météo pluvieuse prévue pour vendredi. Je sais que depuis que la perte en amont des Biefs a été désobstruée les crues y sont bien moins violentes mais pour y être aller en juillet et m'être pris une crue sur la tronche je peux garantir que l'équipement de la cavité hors crue à encore sa raison d'être... Je propose donc aux autres de tenter l'équipement en hors crue demain et de ne pas prévoir la salle de décantation en objectif (le laminoir y menant pouvant s'envoyer), la base du P10 après la série de ressauts sera un bel objectif si tenable. En plan B, s'il pleut vraiment trop je propose de nous rabattre sur le gouffre de Jérusalem tout proche et de nous limiter à l'entrée de la cavité qui sera rendue encore plus belle si la cascade est active. Nous finissons cette journée bien remplie par la préparation des kits pour le lendemain et nous offrons une heure de détente via des jeux spéléos en musique (musiques complètement débiles... les participants à cette semaine comprendront l'allusion) dans la cuisine du haut, au programme le traditionnel jeu du briquet sur chaise, le contournement de table ou banc, le passage d'étroitures fabriquées à base de barreaux de chaises. A 1H du matin il est grand temps d'aller dormir (une fois encore penché pour ma part)

Jeudi 21 octobre 2021 :

Une fois le matériel chargé mon équipe encadrée par Christian et Jérôme se rend à Deservillers où se situe le gouffre-perte des Biefs Boussets, une sortie perf y est en cours, nous utiliserons donc leur équipement pour descendre dans le puits d'entrée puis Simon se chargera de l'équipement en hors crue. Il ne lui faudra pas longtemps pour me dire que faire passer des initiés sur une main courante en opposition au-dessus du vide est une idée « complètement débile », je lui dis qu'en effet c'est un peu ambitieux mais lui dis de quand même continuer l'équipement par cette voie là jusqu'en bas du P10 et qu'on fera un point une fois la en bas. La tête de puits en fin de main courante nous conforte dans l'idée de ne pas les faire passer par là, ça sera trop galère pour des personnes qui ne pratiquent pas. Donc l'option c'est de passer par le bas... pour sûr c'est beaucoup plus facile mais se pose toujours le

bémol de la météo... si ce n'est qu'une petite pluie on ne craint rien les Biefs ne chargent plus comme avant mais si nous prenons une vraie pluie ça va être la douche, et pour des nouveaux il y a mieux... Du coup Simon et Xavier me propose un revirement complet du plan : Nous cantonner à leur faire descendre le puits d'entrée et uniquement faire une petite balade dans le méandre... Xavier et Simon ont l'air convaincus que c'est le bon plan... moi perso je trouve cet objectif bien trop petit et pas très intéressant... Nous discutons mais n'arrivons pas à nous mettre d'accord... nous nous accordons sur le fait de rentrer au gîte et débriefer de tout ça une fois là-bas.

Et ce ne sera pas chose facile ! le plus difficile c'est qu'en tant normal c'est l'organisateur d'une sortie qui décide un peu de comment se feront les choses, de là où l'on ira etc ... Là, il n'y a pas un mais trois organisateurs et pour couronner le tout nous serons évalués... Le temps passe et nous ne sommes toujours pas d'accord et ça part un peu dans tout les sens... en tout cas si une chose est sûre c'est que le temps passe et que si nous ne nous organisons pas mieux ça ne va pas le faire ! Je décide de sonner l'alerte et propose de partir différemment : Ne nous fixons pas d'objectif fixe, préparons de quoi équiper et assurer tout le parcours jusqu'en bas du P10 avec le P10 à équiper en double, nous nous répartissons les rôles (qui équipera, qui parlera de géologie, du réseau du Verneau dont les Biefs font partie, comment formerons nous les visiteurs aux techniques spéléos de progression sur corde, comment allons nous les assurer en fonction des obstacles que nous avons vu aujourd'hui, qu'est ce qu'on prévoit pour leur confort sachant qu'on peut prêter des chaussons néoprène ainsi que des buffs etc.) et comme le temps passe vite nous rejoignons la salle où Renaud nous fait un exposé sur la conduite à tenir pour déclencher correctement un secours en cas d'accident. L'exposé est bien fait et instructif, j'installerai directement l'application SSF une fois celui-ci finalisé et ne manquerai pas de partager ces informations utiles lors des prochains stages où je serai.

Nous dinons ensuite puis allons préparer les kits, nous remplissons la fiche de préparation de sortie, envisageons toutes les éventualités (repli vers le gouffre de Jérusalem, boisson chaude, démonstration des moyens de se réchauffer sous terre, cours de nœuds spéléos pour nos invités etc...) nous décidons de les former à l'utilisation des descendeurs et à la progression sur main courante via un atelier que nous monterons rapidement sur des troncs d'arbres au parking des Biefs, j'avais émis l'idée que nous faisons ça dans la grange du gîte mais nous avons conclu que cela nous ferai perdre trop de temps sur la sortie pour laquelle la limite horaire fixée est d'être de retour au gîte pour 17h maximum. Nous convenons ensemble que Simon équipera toute la cavité, Xavier la déséquiperà, je m'occuperai de la partie orale sur le Verneau et la formation des cavités et nous nous occuperons ensemble de toujours avoir des sujets intéressants à montrer à nos invités. Ouf nous voila enfin en phase et en cohérence ! nous allons nous coucher pour être en forme, contents de nous être finalement tous mis d'accord !

Vendredi 22 octobre 2021 :

C'est le grand jour, nous avons petit déjeuné et sommes impatients que nos invités arrivent, la météo semble finalement clémente et ça nous rassure ! Vers 9h nos trois invités arrivent et on se présente. Surprise : l'un d'eux va s'inscrire prochainement dans un club spéléo et un autre sait utiliser un descendeur-stop car travaillant dans le milieu du spectacle il lui arrive de faire de manipulation sur corde... et bien ! nous avons des vrais pros avec nous ! ça devrait bien le faire !

Une fois au Biefs l'ambiance dans mon équipe n'est plus au stress, tout se passe bien car nous sommes dans notre élément et surtout dans le rôle pour lequel nous avons tous décidé de venir nous faire évaluer cette semaine : partager notre passion de la spéléologie avec d'autres personnes, car oui c'est bien ça la motivation première (ne croyez pas que c'est le masochisme !). L'atelier « arbre » finalisé, Xavier et Simon partent équiper la première partie des Biefs (la main courante et le puits d'entrée), moi j'amène nos invités au bord du puits d'entrée et leur explique que nous allons visiter un des gouffres

donnant accès au plus grand réseau du Doubs et sûrement un des plus beaux j'ai nommé le système du Verneau dont l'ouverture la plus en amont et le gouffre de Jérusalem qui jonctionne par siphon avec la Baume des Crêtes qui elle jonctionne via siphon avec les Biefs... Je raconte la formation du Karst Franc-Comtois (merci à Benoit pour les informations) et quand mes collègues reviennent nous chercher nous commençons notre parcours sur corde. Tous nos invités se sentent à l'aise et je dois dire qu'ils se débrouillent tous plutôt bien, une fois en bas du puits d'entrée nous parlons un peu de biospéléologie puis allons passer la charnière. Il est déjà l'heure de déjeuner alors avant de poursuivre dans le méandre nous cassons la croute. Ça sera le moment de montrer l'utilité des chasubles, ponchos et bougies de survie. Nous finirons sur un petit verre de café ou de thé qui réchauffera autant que les bougies. Pendant que je range le repas Xavier et Simon sont partis équiper les ressauts afin que les cordes soient déjà en place à notre arrivée. Le reste de la sortie se passera nickel et sans pluie et l'objectif du bas du P10 sera tenu pour l'un de nos invités qui sera super content de l'avoir fait. Nous sommes de retour au parking à 16h, pour l'horaire on est top, on arrivera au gîte pile poil à l'heure imposée. Nos invités sont tous contents de leur journée et nous aussi forcément. Nous partagerons un verre ensemble au gîte puis nous nous saluons en espérant leur avoir donné envie de revenir faire de la spéléo pour en voir plus, et pourquoi pas sur l'un de nos futurs stages !

L'heure est au débrief, globalement ça s'est bien passé, quelques points restent perfectibles bien entendu. Mon équipe va prendre des nouvelles des autres, certains sont mitigés, d'autres stressés... l'heure tourne et au final nous apprenons que malheureusement pour l'un de nos collègues la décision des moniteurs ne sera pas positive, coup de blues dans l'équipe mais ce sont les règles du jeu... Nous avons ensuite réunion et l'équipe des cadres nous paye un verre avant de nous donner le dernier cours de la semaine qui traitera de la gestion des EPI, l'occasion pour Guillaume de découvrir grâce aux conseils de Jérôme l'usure non visible de ses sangles de cuissardes... assez étonnant en effet... sans que ça soit visibles les sangles avaient pris cher et le baudard était bon pour le rebut... il finira déchiré et à la poubelle. De même pour le casque « brulé » (les présents comprendront) de Jean ...

Nous allons ensuite diner et le reste de la soirée sera pour ma part festive et finira en mode Rhum caramélisé avec Christian, Renaud et d'autres, on racontera des conneries jusque 4h du matin ... pas grave la semaine est finie on a le droit de festoyer un peu quitte à avoir mal au front le lendemain en nettoyant le kilomètre de corde qui nous attend.

Samedi 23 octobre 2021 :

Le réveil est pour ma part en mode « radar » je me sert une cruche de café puis résolu au fait que mon cerveau n'est pas apte pour le moment à faire des choses compliquées je décide d'aller tirer de la corde à la station lavage, un peu d'eau fraîche me fera du bien ! Pour motiver la troupe Guillaume nous met de la musique sur son enceinte portable et rapidement les cordes sont lovées (avec mini 5 tours hein ! comme nous l'ont imposé les cadres) et les chaînes d'amarrages refaites. Tour à tour nous sommes pris en salle de réunion pour le debriefing de la semaine, j'en sortirai limite la larme à l'œil et avec de chouettes mots laissés dans mon journal de bord par mes profs de la semaine et Fabien me proposera de venir encadrer lors de son prochain stage perf : Avec plaisir chef !

Le déjeuner passé le gîte commence tout doucement à se vider, vers 15h je salue tout le monde et part rejoindre le stage organisé en Côte d'Or par les Aulois, et oui... on n'en a jamais assez de la spéléo !

En tout cas un grand merci à toute l'équipe de cadres pour l'organisation de cette semaine qui fut intense pour tous, pour les bons conseils et leur effort pour maximiser la quantité d'informations transmises.

Un grand merci à tous les participants pour la bonne humeur, l'entraide mutuelle et les musiques « complètement débiles » qui me resteront longtemps dans la tête

Et un énorme bravo à Benoit et Solange qui nous ont régalé toute la semaine avec plein de bonnes choses, que ce soit au gîte ou pour les casse-croûtes souterrains ! Merci et Bravo !

➤ Découverte et perfectionnement du 29 octobre au 1 novembre à Montrond le Château.

M. MEUNIER Gilles

Stage à Montrond-le-château du samedi 30 octobre au 1 novembre 2021

Après deux ans d'attente du stage, cause COVID, enfin le jour J.

Sabine et Jean-Luc viennent me chercher. Après un café et un chocolat chaud, pour Sabine, on part vers 11h00. Voiture pleine, je monte derrière avec Arko dans le coffre. La route se fait bien et on arrive à Montrond vers 14h00. On s'installe dans le gîte. On voit arriver Noël avec toutes les provisions. Nous l'aidons à décharger. Je commence à préparer le repas avec lui. Nos amis spéléos arrivent les uns après les autres. Le repas est servi. Ensuite, préparation des kits pour les sorties du lendemain. Les groupes sont affichés. Je suis avec François, Albéric et Laurent. Nous devons aller aux Essarlottes mais il pleut beaucoup. Nous devons attendre le lendemain pour décider de notre destination, tout dépendra de la météo.

Jour J+1, enfin notre sortie entre stagiaires et cadres.

On se lève à 7h00, petit déjeuner et préparation du kit. On décide d'aller au Gros-Gadeau. Arrivée sur place, il y a une autre équipe. Heureusement, il y a deux entrées. François descend le premier pour équiper suivi de Albéric pour le conseiller. Tout se passe bien, mais il y a beaucoup d'eau. Après plusieurs fractionnements et puits. On arrive au -90. On décide d'y manger, l'autre groupe nous rejoint. Dans l'autre groupe, il y a Rémi. Il décide d'équiper le dernier puits hors cru car il y a de plus en plus d'eau. François et Albéric partent pour voir l'un des derniers puits. Il y a une vasque, François arrive à la contourner mais Albéric y va carrément. Il se trouve mouillé jusqu'à la taille. Dans le puit suivant, il y a une grosse chute d'eau. François y descend pour équiper. Il se retrouve mouiller. Toute l'équipe commence à avoir froid. On décide de rentrer. Au retour on croise une équipe Belge. On les salue et on repart. Laurent passe le premier suivi de François, moi et Albéric qui déséquipe. Arrivée à la surface, on se rend compte qu'il est tôt. On décide d'aller chercher l'entrée des Essarlottes, pour y aller le lendemain si le temps le permet. Avec les coordonnées GPS et une bonne recherche dans la forêt, on arrive à trouver l'entrée. Un ruisseau se déverse dans cette dernière. Cette entrée étant trop humide, on décide donc d'y accéder par le puit aux vaches. De plus les Belges doivent aussi y aller. Après cette trouvaille nous repartons un gîte. Dès notre arrivée, nous rangeons le matériel. Le dîner arrive vite, une bonne tartiflette nous attend. Après le repas, direction la salle au premier étage pour assister à un cours sur les gestes de premier de secours et l'appel des secours donné par Olivier G. Ensuite nous sommes allés dans la grange pour mettre en pratique ce qu'il nous avait expliqué. Merci Olivier !! On apprend que les cadres ont décidé de garder les mêmes groupes pour le lendemain. Avec François, on prépare les kits.

Jour J+2, notre deuxième sortie

Réveille à 7h00 pour le petit déjeuner et ensuite départ pour les Essarlottes.

Arrivée sur place on croise les Belges, qui vont à l'entrée principale. Nous on part vers le puit aux vaches. Nous trouvons l'entrée facilement, il y a une porte qui protège l'entrée des éboulis. Personne connaît se gouffre. Albéric commence à équiper. Il arrive à trouver les points d'ancrage. François prend le relais pour l'équipement. On doit arrêter notre descente car au lieu d'avoir pris une corde de 90m, nous en avons pris une de 60m. L'essentiel est que François ait pu apprendre à équiper. On décide donc de manger et ensuite de remonter.

A la sortie, on se rend compte qu'il est tôt. On décide avec François d'aller visiter le sentier karstique à Montrond. Albéric et Laurent repartent chez eux. Ils n'habitent pas très loin.

Arrivée au gîte nous rangeons le matériel. Après le dîner, il y a une information par Pierre-Jean sur les nœuds et les points d'ancrage.

Jour J+3 Le jour du départ

Le matin, une partie des stagiaires partent dans différents gouffres, pour ma part je décide de participer à la démonstration de Théo sur l'utilisation de la poignée. Le repas du midi arrive. Après ce dernier repas, il y a nettoyage du matériel, des locaux et inventaire. Après ce WE intéressant il est l'heure de repartir.

Mlle PREVOT Océane

Stage à Montrond-le-château du samedi 30 octobre au 1 novembre 2021

Vendredi 29 octobre, 19h, Fabien (GERSM), Christophe (USAN) et moi prenons la route depuis Nancy direction Montrond-le-Château. Je ne vois pas les 2h30 qui nous séparent du gîte passer, le ronronnement de la voiture me berçant une bonne partie du trajet.

Nous arrivons au gîte vers 21h30 alors que la fine équipe du week-end est déjà presque au complet.

Après avoir déposé les affaires dans la chambre et choisi mon lit je me rends dans la salle à manger de l'étage afin de découvrir le gouffre et l'équipe du lendemain. Ce sera donc Pouet-Pouet avec Fabien, Théo et Pierre-Jean. Je fais alors la connaissance de Pierre-Jean.

L'équipe au complet, nous décidons d'aller visualiser la topographie et préparer les kits pour être tranquille le lendemain matin. Un problème surgit alors : il n'y a pas assez de matériel ! En effet, nous n'avons pas d'amarrage et n'avons le choix qu'entre quelques cordes de taille inappropriée pour le gouffre. Pascal O. sauvera le week-end en apportant le matériel resté au club le samedi pour 8h. Tant pis l'enkitage attendra ! Pour entamer ces trois jours au meilleur de notre forme Fabien et moi filons nous coucher.

Samedi, 6h45, le réveil sonne... Quelle idée de se lever aussi tôt le week-end...

8h, le petit-déjeuner est avalé, le kit de nourriture est prêt, il ne reste plus que le kit de matériel à faire. Heureusement Pascal arrive ! Nous enkitons les mètres de cordes ainsi que les maillons rapides que Pascal nous a apportés.

Nous quittons le gîte vers 9h dans la C3 verte que Pierre-Jean a emprunté à sa maman, une règle d'or : NE PAS SALIR LA VOITURE !

Une fois équipés, nous arpentons le champ dans lequel se trouve l'entrée du gouffre, mais celle-ci reste un moment introuvable. Un grand merci à Pierre-Jean d'avoir pensé à prendre un parapluie qui nous fut bien utile pendant cette recherche. Théo retourne sur nos pas pendant que nous profitons de l'instant pour produire un (très) court-métrage sur la situation actuelle. Ne voyant plus notre compatriote et commençant à ressentir le froid nous nous mettons aussi à la recherche du trou perdu. Soudain, ça y est ! Nous l'avons trouvé !!!!!



Fabien passe devant pour équiper sous l'œil aiguisé de Théo. Lors des moments d'attente Pierre-Jean en profite pour m'apprendre quelques nœuds ainsi que les bases de l'équipement. Nous regardons l'équipement fait et nous questionnons sur d'autres possibilités. Ce temps me permet également de réviser quelques techniques comme les conversions et les passages de nœuds.

Les étroitures, puits et ressauts s'enchaînent et nous voilà installés dans une petite salle pour profiter du ravitaillement. Les ponchos sont les bienvenus durant ce temps. Théo nous prépare un café (et un chocolat chaud pour Fabien) pour nous réchauffer.

La pause terminée, nous décidons de descendre jusqu'à la salle suivante. Je me lance dans l'équipement : tout d'abord une petite main-courante, puis la tête de puits et me voilà filant sur ma corde quand soudain « faut que tu remotes t'aurais dû mettre une dév' ça frotte ». Je n'ai pas encore suffisamment d'expérience, ni les yeux partout. Une conversion rapide et me voilà quelques mètres plus haut, une seconde conversion et me voilà en bas ... de la corde mais pas du puits... à peine 50 cm de plus et je touchais le fond ! Je fais donc un nœud pour rabouter mes cordes et c'est reparti. Finalement les révisions précédentes me sont utiles en cas concret.

Tout le monde arrive et nous entamons la remontée, Fabien déséquipe ce que j'ai équipé et inversement. Rien de compliqué dans ce sens là pour moi qui ai déjà déséquipé à plusieurs reprises si ce n'est la sympathique étroiture en haut du puit qui me demande de m'y reprendre à plusieurs reprises, prenant de grandes inspirations pile à l'endroit où une pauvre souris a trouvé la mort et se décompose (depuis un moment déjà vu l'odeur nauséabonde).

18h, nous voilà tous ressortis, il ne fait pas encore nuit mais cela ne devrait pas tarder. Arrivés à la voiture, nous reprenons nos téléphones et découvrons, par la même occasion, que les retours du jour étaient prévus pour 17h...

À notre arrivée au gîte, à 19h, nous nous empressons de sortir le matériel et le ranger avant d'aller déguster la bonne tartiflette préparée par Nono. La soirée à thème est présentée par Olivier G et tourne autour du spéléo-secours. Quelques apports théoriques plus tard, nous nous rendons tous à la grange pour une mise en scène d'exercice. Un groupe est constitué et chacun s'affaire autour de la fausse victime pour lui préparer un matelas de cordes ainsi qu'un abri fait de couvertures de survies et chauffé à l'aide de bougies. L'équipe s'est bien débrouillée et la victime a pu être secourue !

Après cette sympathique soirée, nous préparons notre matériel pour le lendemain, l'équipe reste la même et c'est le gouffre de la Légarde qui nous attend. Pas d'étroiture ? Ça me va !

Je ne tarde pas à rejoindre mon lit, demain sera encore une grosse journée !

Dimanche, 6h45 de la nouvelle heure, le réveil retentit. Comme le changement d'heure peut être agréable quand il donne lieu à 1 h de sommeil supplémentaire ! Le petit déjeuner se passe dans la bonne humeur, nous passons à la préparation du kit de nourriture puis gagnons la voiture direction Hautepierre-le-Châtelet. L'entrée du gouffre se situe dans une petite forêt. Aujourd'hui nous échangeons les binômes d'encadrant, ainsi Fabien débute l'équipement du gouffre accompagné de Pierre-Jean. Je reste en surface avec Théo. L'attente se passe sous le soleil ce qui est fort appréciable. Nous attendons que l'équipement ait bien avancé avant de nous lancer dans la descente qui se fait vite et bien. Les puits, fractionnements, et mains courantes s'enchaînent. En bas du P70 Théo me montre une petite galerie argileuse dans laquelle de nombreuses sculptures d'argile ont été réalisées, signatures des passages de différents club. Je prends quelques minutes pour laisser une trace de mon passage formant de petits boudins d'argile dans mes mains pour inscrire USAN sur une paroi.

Nous nous arrêtons avant la trémie pour nous restaurer. Au menu, sandwich au fromage



local. Théo sort son réchaud et nous prépare des chocolats chauds. Pour pallier le manque de barres énergétiques, il a également pris du pain et des petits pots de marmelade d'orange pour nous faire des tartines. Un

véritable petit déjeuner !

Le repas terminé, mes trois compères ont la fabuleuse idée d'aller s'engouffrer dans les étroitures de la trémie. Bien que peu emballée, je les suis. Les passages étroits le sont vraiment et l'arrivée sur la descente d'un petit ressaut me stoppe dans ma progression. Je ne me sens pas à l'aise et préfère attendre les garçons ici.

Après cette étroite balade nous entamons la montée. Fabien part devant avec Pierre-Jean. Théo m'accompagnera pour le déséquipement. Têtes de puits, frac', dév' là encore les techniques sont variées. Bien que mon pantin soit exceptionnellement réglé à la perfection la

fatigue me gagne, je ralentis, j'ai l'impression que je n'arriverai jamais en haut... Théo me propose de reprendre le déséquipement mais je décline cette offre. Le problème ne réside pas dans la technique mais dans la remontée des puits...

J'arrive enfin en haut du P28, je sens la fraîcheur de l'air extérieur. Je décide alors de faire une pause, une chauve-souris se met à voler très (trop) près de moi. Je pousse un cri qui fait rire Théo et même Fabien qui attend dehors. Un dernier effort et ça y est me voilà à nouveau dans la forêt ! L'ambiance à la sortie est particulière, en effet, la nuit est tombée et dans la pénombre j'aperçois une croix faite de deux branches, surmontée d'un crâne de chevreuil... Cela me fait penser au film « Simetierre » tiré du roman du même nom de Stephen King. Pas question de traîner ici plus longtemps, nous remontons à la voiture, où nous attend Pierre-Jean en lovant les premières cordes. Le retour au gîte est calme, je pourrais presque m'endormir...

Comme la veille, nous nous hâtons de sortir le matériel de la voiture pour le remettre en ordre avant le repas. Nous nous installons à une table. Pierre-Jean nous offre enfin le mets tant convoité : un verre de « macvin », spécialité jurassienne, accompagné de cubes de morbier et de comté.

La soirée qui suit nous est proposée par Pierre-Jean sous la forme d'un cours théorique sur les techniques d'équipement. Au programme : nœuds, outils de pose de spits, amarrages... La présentation s'achève avec des photos d'équipement plus ou moins bon que nous devons commenter. Des petits groupes se forment ensuite et des discussions spéléologiques s'organisent aux quatre coins de la salle. Peu à peu chacun rejoint son lit. Théo, Fabien, Pierre-Jean, Olivier G, Oliver P, Pascal O, Nathalie et moi restons dans la salle. Les garçons entament un petit concours de tours de tables et chaises, jeux typiques des soirées de stage spéléo. Après ces quelques efforts de souplesse nous regagnons à notre tour notre lit.

Lundi, aujourd'hui c'est programme libre, certains vont sous terre quand d'autres se rendent à la grange pour des démonstrations de rupture de matériel. Muni d'une gueuze de 80 kg (censée représenter un spéléo lambda), d'une poignée réformée, de deux longes, et d'une corde Théo effectue plusieurs tests. L'objectif est de montrer les risques et conséquences qu'un matériel mal utilisé peut provoquer en cas de chute. Assisté de plusieurs spéléos, Théo met en place différentes situations et effectue les tests suivants :

- Poignée non longée : la poignée est voilée et saute de la corde ;
- Longes cousues au niveau du MAVC : la couture ainsi que le plastique qui le maintient sautent, la longe est abîmée ;

- Poignée non tendue : la corde est épluchée ;
- Descendeur avec la demi-clé : le descendeur effectue une descente directe contrairement à lorsqu'il est sécurisé avec une clé complète.

Cet atelier est fort intéressant et permet de réaliser à quel point il est important de s'accrocher correctement.

Midi arrive vite, les ateliers sont déséquipés et nous rejoignons peu à peu la cuisine. Après ce dernier repas nous passons au nettoyage et rangement du gîte et du matériel spéléo. Par chance le soleil se joint à nous bien que le froid subsiste. En quelques heures le gîte est comme neuf et le matériel est chargé dans les voitures.

15h30, nous voilà réunis devant les voitures prêts à partir. Nous nous disons tous au revoir et chacun regagne sa contrée, heureux d'avoir passé un excellent week-end souterrain.

➤ Photographie souterraine du 5 au 7 novembre à l'Isle-en-Rigault.

M. DECK Olivier

Arrivé au lieu du stage vendredi 5 novembre vers 18 h30.

Après l'apéritif d'accueil et un premier repas amical, le stage débute par une séance de questions réponses animées Philippe Crochet. J'apprécie son approche « scientifique » de la photographie, retrouve un ensemble de concepts que je maîtrise (ouverture, vitesse, profondeur de champ, etc.) et en approfondis d'autres que je maîtrise moins (Nombre Guide, formule NG = f x D, formule d'addition des NG, etc.)

Samedi 6 novembre

Etant novice, et doté d'un simple appareil compact (Olympus Tough 6), je suis encadré par Olivier Gradot et accompagne deux autres stagiaires débutants Sandrine et Alexandre) au Rupt du Puits. Nous sommes également accompagné de S. Caillault qui encadre un stagiaire plus confirmé.

L'attente en bas de puits me permet de découvrir le mode opératoire, finalement simple, de Serge pour photographier une grenouille.

J'apprends ensuite à maîtriser plus simplement mon appareil photo avec lequel je n'ai jamais réussi à faire une photo sympathique. Nous effectuerons avec O. Gradot plusieurs spots/ateliers globalement orientés « contre jour » au moyen d'éclairages continus.

L'usage d'un petit pied me permet de pouvoir utiliser des vitesses un peu réduites (type 1/8 secondes). Je ferai au final une vingtaine de photos dont les plus intéressantes sont reproduites ci-dessous.



La fin de journée est réalisée au gîte où les photos de chaque groupe sont présentées et commentées. J'apprends l'intérêt des formats Raw et assiste à quelques démonstrations de retouches d'images utilisant des masques.



Dimanche 7 novembre

Je suis ce dimanche encadré essentiellement par Nathalie Witt et Théo Prévot. Serge nous accompagne également, mais ne profiterai pas tellement de ses conseils, préférant poursuivre mon apprentissage de mon appareil avec Nathalie Witt. Je découvre le mode photo nocturne équivalent à la pause B et permettant une surimpression de plusieurs images. Nous effectuerons avec Nathalie deux ateliers. Le premier pour photographier la carrière, le second pour valoriser un écoulement local. Au contraire du samedi, cet apprentissage me permet d'utiliser des Flashes déportés de manière très simple.

J'effectue également deux essais de photos dans le puits de la Sonnette, L'un en profitant de Théo qui activera le Flash au grés de sa descente, l'autre en profitant des Flash de Serge – il suffit de se synchroniser pour que je prenne une photo avec une petite pause juste avant qu'il ne prenne la sienne avec ses Flash radiocommandés.

L'après midi est consacrée à une nouvelle présentation des photos de chaque groupe, le tout animé par P. Crochet.

Je profiterai également des derniers moments du stage pour faire le tour des équipements des photographes aguerris (marques des flashes, émetteurs, etc.)

Conclusion

En plus d'avoir compris comment mieux utiliser mon appareil, j'ai découvert de nombreuses techniques qui, bien que nécessitant un peu d'équipements, me semblent pouvoir être mises en œuvre de manière finalement assez simple pour pouvoir déjà obtenir des résultats intéressants.

Je suis donc très heureux d'avoir pu profiter de cet apprentissage et espère pouvoir le mettre à profit rapidement.



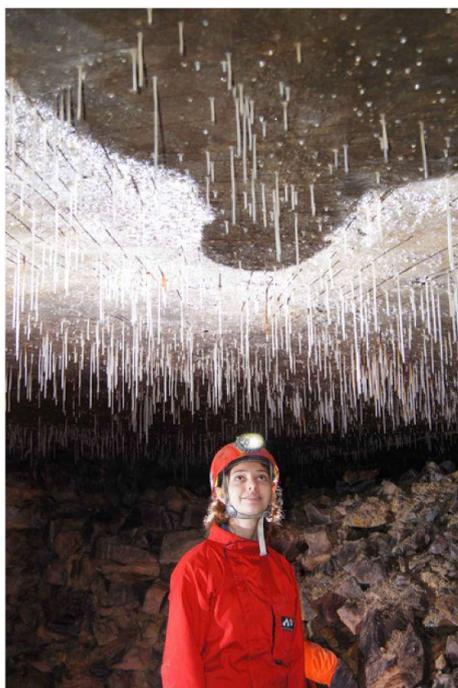
Mlle PREVOT Colyne

Compte rendu de stage spéléo

Du vendredi 5 novembre au dimanche 7 novembre, j'ai effectué un stage de photo spéléo en Meuse à la Maison Lorraine de la Spéléologie.

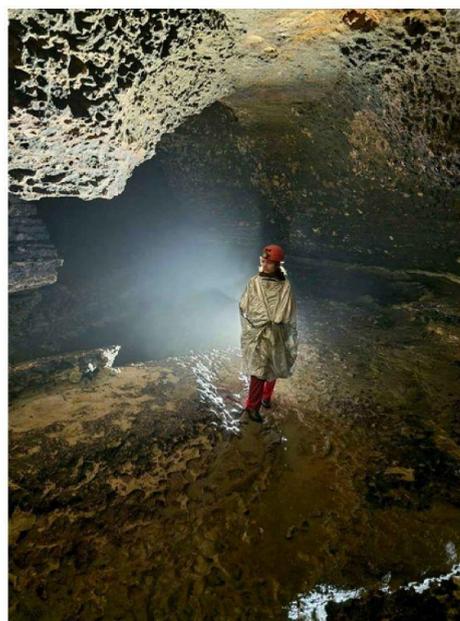
Arrivée à la MLS, le vendredi soir, je commence par suivre un cours théorique par Philippe Crochet qui nous apprend toutes les différentes façons de faire une photo avec un appareil sans mode automatique ; c'est à dire à faire ses réglages soi-même, en procédant à tâtons.

Samedi, je suis allé dans les carrières de Savonnière-en-Perthois. J'ai pu observer mon père faire ses réglages sur son appareil photo. Je servais de modèle pour les photos.



Dimanche, je suis allé au Rupt-du-Puis où j'ai encore servi de modèle pour papa et Olivier. Heureusement, j'avais mon poncho spéléo !

Colyne Prévot



M. PREVOT Honorin

En attente

Stage proto Lisle-en-Rigault 5-7 novembre 2021

Le stage, organisé à la Maison Lorraine de la Spéléologie, a débuté dès le vendredi soir par un cours théorique animé par Philippe Crochet (photographe de renom). Divers aspects de la photographie souterraine ont été abordés durant cette soirée. Notamment Philippe nous a passé les détails des calculs mathématiques car aujourd'hui on fait de la photo numérique, donc on peut faire de multiple essais jusqu'à être satisfait de son cliché. Il est donc plus simple de procéder de manière empirique, de tâtonner plutôt que de calculer le couple idéal diaphragme/vitesse ou de régler la puissance (nombre guide) de chaque flash par rapport à l'intensité lumineuse souhaitée... On oublie tout ça et on procède d'abord en réglant son appareil sur la lumière la plus faible, par exemple l'entrée de la grotte qu'on aperçoit en arrière plan. Puis on règle les lumières une par une en commençant par les plus éloignées. A chaque fois on contrôle immédiatement sur l'écran de l'appareil ce que ça donne...

Le samedi, nous avons donc pu mettre en pratique tout cela dans les carrières de Savonnière-en-Perthois, tandis que 2 autres groupes allaient réaliser leurs clichés à la Sonnette et au Rupt-du-Puits. Mon reflex de marque Sony ayant une griffe Minolta pour les flashes totalement différente du matériel utilisé par les autres, il a fallu ruser pour réussir quelques photos.

Ce cliché a été pris au 35mm, 400iso, vitesse 1/30s, diaphragme F5. Le flash intégré de l'appareil est partiellement masqué par un morceau de papier (plié en 4). Celui-ci déclenche un flash actionné par cellule et positionné sur la gauche, ainsi qu'un autre flash plus puissant qui est derrière le modèle aussi déclenché par cellule.

Quelques remarques d'Annie : il faut que le modèle souri, les mains doivent être visibles et il faut avoir un posture dynamique.



Autre technique qui peut toujours être utile : l'open flash. Là il est nécessaire de travailler dans le noir (lampes éteintes, juste une petite veilleuse).

Ce cliché est pris au 18mm, avec une pause de 15s, 200iso, F10. Un assistant, pour l'occasion, l'éminent photographe américain Kevin Downey, donne deux coups de flash, le premier de la droite, puis il s'est déplacé vers la gauche pour le second éclair tandis que le modèle (Colyne) s'est déplacé vers la droite. Kevin m'a expliqué qu'il est important sur ce genre de cliché, d'éviter d'éclairer les zones où le sujet se déplace quand il n'y est pas ; sinon, on va voir par transparence le fond et le sujet apparaîtra comme un fantôme.

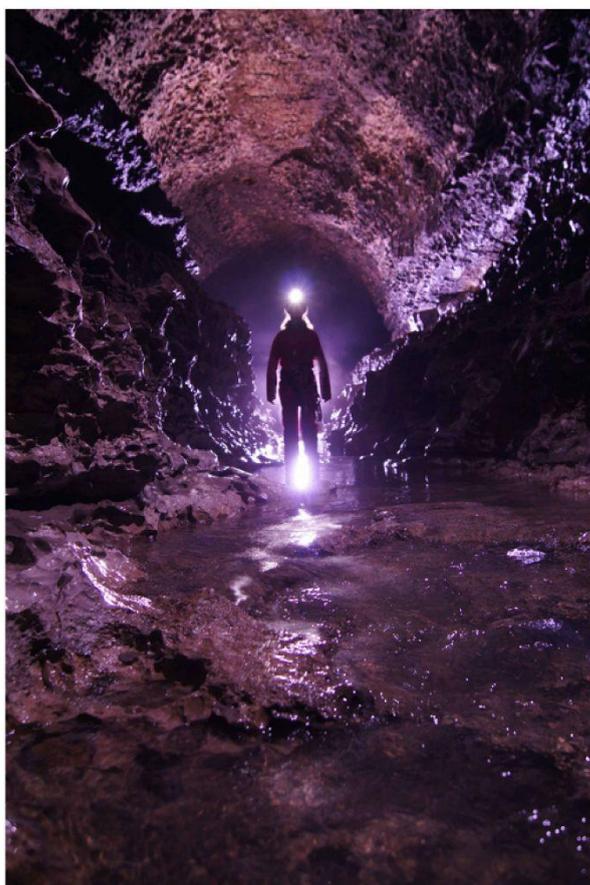


On peut aussi déclencher tous les flashes avec un trigger manuel le temps d'une très courte pause (normalement ce trigger peut être déclenché automatiquement par l'appareil photo, mais impossible avec ma griffe Minolta).

Le cliché à droite est pris au 18mm, 200iso, diaphragme F10, ouverture de 2 secondes le temps d'appuyer sur la télécommande des flashes.

Le soir au débriefing, on regarde les photos que les uns et les autres ont pris...

Le dimanche notre groupe s'est rendu au Rupt-du-Puits tandis que 2 autres groupes allaient aux carrières et à la Sonnette.



La photo de gauche est prise au 20mm, 200iso, F5, avec une pause de 2 secondes pour déclencher les flashes : un gros derrière le modèle, un au dessus à gauche, et un au dessus droite tenu par Romain Venot, qui éclaire la rivière juste devant moi. La couleur violette est donnée par un filtre magenta numérique de l'appareil.

La salamandre ci-dessous est prise avec un smartphone. L'intérêt de prendre au smartphone ce genre de sujet plutôt qu'en mode macro sur un reflex, c'est que vu la très petite taille de l'objectif, on obtient très facilement une grande profondeur de champs.



Merci aux organisateurs pour ce stage !

Nicolas Prévot

Mme VEJUX-MARTIN Sabine

STAGE PHOTOS DU 5 AU 7 NOVEMBRE 2021

LIEU – L'ISLE EN RIGAUT

Organisateur : Olivier Gradot

Tout s'enchaîne cette année. Avec un stage à Aiguebonne du 16 au 22 octobre 2021 et un stage dans le Doubs du 29 octobre au 1er novembre 2021 en tant que cadre, me voici reparti mais là, en tant que stagiaire pour un stage photos dans la Meuse. A peine rentrée chez moi, et quelques lessives de faites, me voici reparti avec Harko direction la Meuse.

Du beau monde nous attend pour ce stage : Philippe Crochet et sa femme Annie, Serge Caillot, Kévin Downey, Guy Decreuse, Gérard Jaworski et Romain Venot.

Le stage commence le 5 novembre. Rendez-vous à 18 heures à la MLS. Ça tombe bien car je suis en télétravail et pas très loin de l'autoroute. A 16h30 pétante, je suis prête et Léo, un des stagiaires arrive de la gare de Varangéville pour faire la route avec Harko et moi. Nous arrivons à l'heure au gîte où il y a déjà du monde. Olivier Gradot est déjà en cuisine. Il est partout afin que ce stage se passe au mieux.

Un apéritif d'accueil nous attend et en attendant l'arrivée des autres stagiaires, j'en profite pour m'installer et ensuite pour aller promener Harko.

Vers 19 heures, Olivier prend la parole afin de nous expliquer le déroulement du stage.

Un cours théorique est déjà programmé le soir même à 20h30 présenté par Philippe Crochet.

Le planning est même établi : Rupt du Puits, Sonnette et d'autres carrières que je ne connais pas.

Le samedi, à la demande d'Olivier, je choisis d'aller dans les carrières ce qui me permet d'emmener Harko avec moi. Je fais équipe avec Nicolas Prévôt, Colyne Prévôt (notre modèle), et Séverine Chanot avec comme formateurs Kévin et Romain. Mon souhait est de réaliser surtout des photos avec des grands volumes. N'ayant pas tout le matériel adéquat, les formateurs nous prêtent leurs flashes déportés et également leur appareils photos. Nous devons leur faire part de notre imagination et d'un endroit bien spécifique pour réaliser nos photos.



Après une bonne journée à manipuler les flashes et les appareils photos, nous nous retrouvons au gîte afin de présenter nos meilleurs clichés. Philippe Crochet récupère donc sur sa clé USB environ 3 photos de chaque stagiaire. Et un tour de table permet à chacun de présenter ses photos et ce qu'il voulait réaliser.

Le dimanche, me voici parti au Rupt du Puits où je fais équipe avec Nicolas et Colyne et avec comme formateur Olivier et Romain. Nous décidons d'aller assez loin dans la cavité car nous n'avons pas toute la journée mais que la matinée. Je fais d'abord équipe avec Olivier qui me servira de modèle et ensuite Romain qui me laisse le choix de réaliser une photo à un endroit que je choisis tout en faisant appel à mon imagination. Je prendrai comme modèle Nicolas qui aura la patience de me laisser réaliser une très belle photo avec le matériel de Romain.



Après notre séance photo et tout comme le samedi soir, Philippe Crochet récupère 3 photos qui seront vu par les cadres et les stagiaires et commenté par le stagiaire qui est à l'origine des photos et qui sont diffusées sur écran.

Ce fut un week-end fort sympathique avec une belle équipe de photographes professionnels et une belle équipe de stagiaires.

Un grand merci à Olivier également pour la mise en place de ce stage.



➤ **Perfectionnement technique du 13 au 14 novembre à Sainte-Marie-aux-Mines.**

M. ADMANT Simon

Pascal Admant (dit Bubu) & Simon Admant

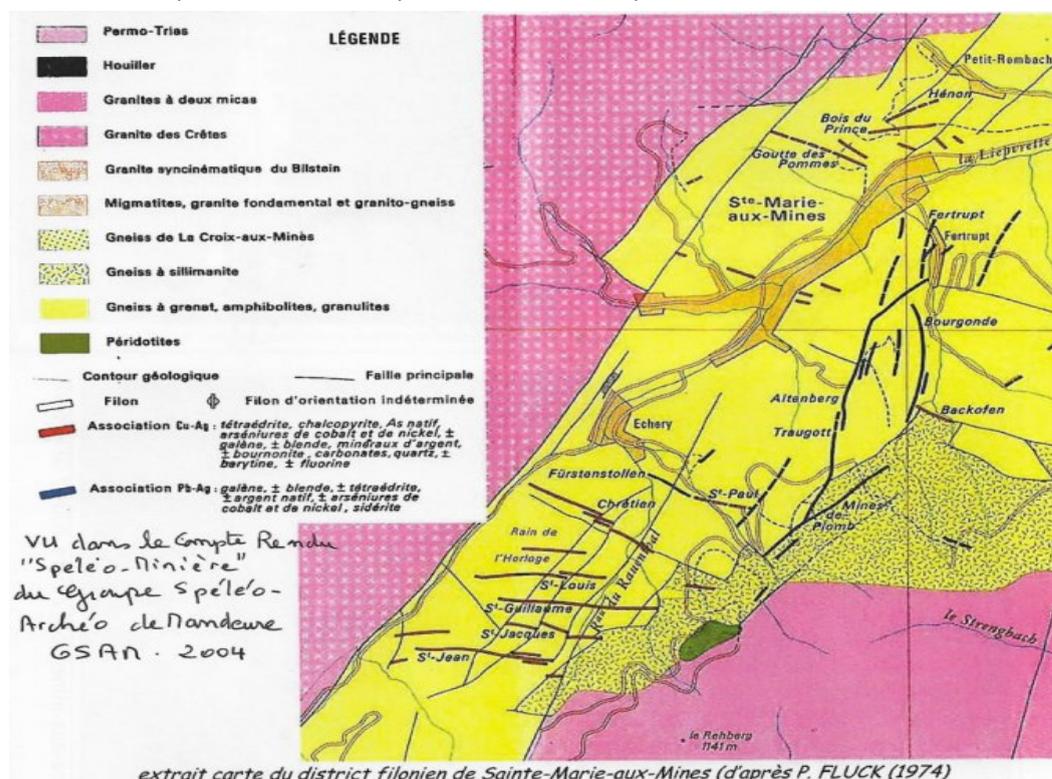
jeudi 30 décembre 2021, par Bertrand Maujean

Après l'annulation de l'année 2020, Laurent Guyot, président du CPDS Alsace, a tenu bon et a pu organiser le stage « Découverte de la spéléologie et perfectionnement » au sein du domaine souterrain de Sainte-Marie-aux-Mines (Smam) entre le 11 et le 14 novembre 2021.

Ce qu'il nous en avait dit à l'AG de la Liges ne pouvait que mettre l'eau à la bouche. En effet, le domaine souterrain de Sainte-Marie-aux-Mines, ouvert pour des travaux miniers de recherche et d'extraction de minéraux argentifères pendant plusieurs siècles, abandonné et réouvert, plusieurs fois au cours de l'histoire, est réinvesti dans les années 60 par des groupes centrés sur la minéralogie et l'histoire des mines. Le plus fameux d'entre eux est l'Asepam (histoire et archéologie sur le site de l'Asepam).

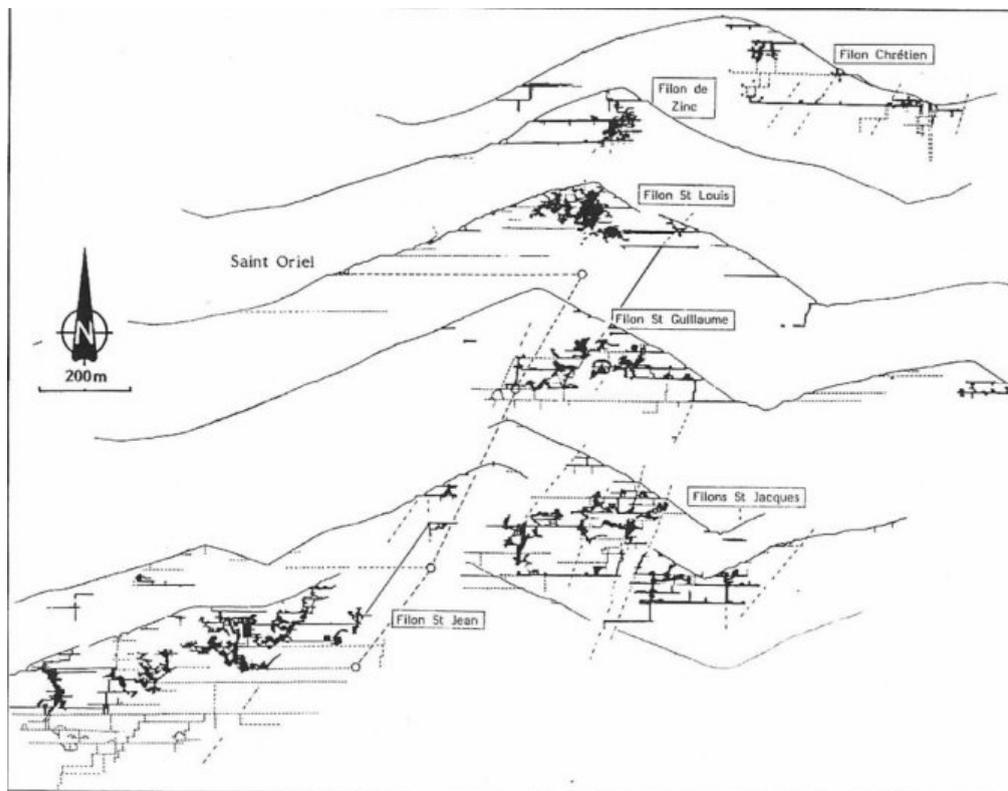
Citons ici la mémoire d'Alain Weber, qui y a milité et a rédigé de nombreuses pages sur ces thèmes. (remarque : nous avons fait une traversée de Saint-Louis en 2018 sous la conduite de Théo).

Plus récemment, à partir des années 2000, la pratique de la spéléologie sportive se développe, jusqu'à la création récente d'une via ferrata souterraine au Centre Tellure... Bref, on peut aborder là-bas mille aspects du monde souterrain, tous plus intéressants les uns que les autres : histoire, géologie, minéralogie, histoire des techniques minières et minéralurgiques... tout en pratiquant la spéléo. Le plus étonnant est peut-être l'aspect paradoxalement « naturel » de ces vides artificiels creusés par l'homme ! En effet, les « dépilages » (l'extraction) des minerais ont libéré les volumes des filons, sortes de grands feuillets de quelques centimètres à quelques mètres d'épaisseur sur 200 mètres de haut. Cela donne au spéléologue d'aujourd'hui l'impression d'évoluer souvent dans une sorte de succession de puits sur faille. De plus, le domaine se prête à de nombreuses traversées.



Une carte de P. Fluck de 1974, reprise dans un compte rendu de stage de 2004 du groupe spéléologique de Mandœuvre, montre la géologie du site des mines de Smam et la situation

des différents filons exploités (principalement argent, cuivre et plomb). Le dessin de P. Fluck et B. Ancel donne une idée de la répartition des filons autour de Sainte-Marie-aux-Mines et apporte une vision en relief de la géométrie des filons et de leur exploitation.



Comparatif entre les différents filons du Neuenberg (vue en coupe nord-sud). Le filon Saint-Louis est de loin le plus excavé...

Comme nous ne disposons pas, Simon et moi, du pont du 11 novembre, nous n'avons pu assister qu'aux journées du samedi 13 novembre et du dimanche 14 novembre. Nous avons donc rejoint le groupe le vendredi en fin d'après-midi. Première bonne impression : la facilité et la rapidité d'accès depuis Nancy par la N 59 et le tunnel Maurice-Lemaire. Nous trouvons facilement le chalet YMCA UCJG d'Echery.

C'est une belle bâtisse à la Vosgienne, qui raconte l'histoire des loisirs du XXe siècle ; cuisine et salle commune chaleureuses avec des murs habillés en bois, une belle étagère remplie de coupes de compétition de ski de fond, un passe-plat entre cuisine et salle à manger...



Samedi 13 novembre. En fonction des toutes les données, la réunion des cadres nous affecte au filon « Armée Céleste » avec Jean-Paul et Yves. On ne pouvait pas mieux commencer. Nous échangeons jeux de mots et plaisanteries tout au long du parcours ; ainsi Jean-Paul nous assure qu'un carreleur qui travaille au noir peut faire des joints en blanc... ; Yves nous fait part de ses connaissances du Lot ; tandis que je mets au point un dialecte germanophone... Simon assure dans toutes les manœuvres ; Jean-Paul, l'air de rien, le drive parfaitement et le fait même passer en premier. Le parcours varié, offre de nombreuses observations sur le passé minier ; quelques plaques de calcédoine et minéraux divers rappellent la trace du filon. Nous nous arrêtons pour le casse-croûte dans une salle offrant de nombreux blocs pour nous installer confortablement. Jean-Paul allume une chaufferette de sa fabrication.

Simon joue avec des bougies. Et nous pouvons échanger sur le formidable domaine que nous avons la chance de visiter au cours de ce stage. TPST : 4 h 15 (de 9 h 15 à 13 h 30).



Le soir nous avons droit à un repas de gala. Élisabeth et Irène, respectivement maman et belle-maman de Laurent, nous ont régalez tout au long du stage, tant pour les repas que

pour les pique-niques. Le repas se poursuit avec le gâteau pour fêter l'anniversaire de Laurent.

Enfin, la soirée se termine par un exposé sur les techniques spéléo, animé par Laurent Guyot et Olivier Courtois. Olivier, qui est à la fois fédéré et professionnel de la spéléo, nous aura fait part de son expérience tout au long du stage avec une pédagogie remarquable ; à retrouver sur son site www.aventurecanyon.com.

Dimanche 14 novembre. En fonction de toutes les données, la réunion des cadres propose une matinée au sein du complexe Tellure. La majeure partie du groupe va travailler le perfectionnement des techniques de progression sur cordes fixes en profitant de la structure artificielle du centre, sous la conduite d'Olivier Courtois. Les arrivés tardifs du vendredi soir, Catherine, Simon et moi, se voient proposer la traversée du filon « mine de cuivre », qui est en communication avec les galeries du centre ; nous partirons avec Laurent.

À Tellure, nous faisons connaissance avec Pascal Hestin, responsable des équipements du centre et guide professionnel spéléo (SARL Montagne Passion Itinérance).

Nous rejoignons l'entrée avec lui et une équipe de ses clients, originaires des terrils du Nord. Nous pouvons ainsi faire connaissance pendant le court trajet en camionnette. Nous vivons alors une expérience exceptionnelle, au cours de laquelle nous sommes tour à tour en autonomie dans la cavité et en rencontre avec Pascal et ses clients. Les équipements en place, judicieusement posés et fonctionnels, laissent toute la place au plaisir des manipulations spéléo et à la découverte du filon.



Pascal nous fait voir ses travaux d'aménagement ; nous pouvons aussi assister à ses techniques d'encadrement et discuter tous ensemble : il y a là un professionnel et son

élève Julien, des clients, des fédérés jeunes et moins jeunes (de 13 à 65 ans, plus ou moins expérimentés), le président du CPDS Alsace, ... Nous échangeons ainsi sur la découverte et sur l'entrée dans l'activité, sur les techniques spéléos, sur l'accès aux cavités, sur la politique fédérale, ... bref, un moment improbable et magique comme seule la pratique spéléo sait en créer !

La traversée débouche dans les installations du centre. Nous rejoignons alors toute l'équipe pour un nettoyage du matériel tout aussi efficace que joyeux.



Enfin, après le dernier repas et le rangement du centre d'hébergement, vient le moment du dernier debriefing et des aurevoirs. Tous les participants sont unanimes, ce stage nous a comblés dans tous les compartiments du jeu. Plus particulièrement pour moi, il aura été l'occasion de redécouvrir le site de Sainte-Marie-aux-Mines, que j'avais visité dans les années 1970-1980 ; c'était l'époque de la réouverture des mines, de la protection, de l'essor de l'archéologie minière. Aujourd'hui, la spéléo sportive s'y développe au contact de la culture scientifique et du patrimoine. Félicitations et merci à Laurent Guyot et sa famille, à Olivier Courtois et Pascal Hestin de nous avoir guidés dans ce nouveau monde. Quel mineur du XVIe siècle aurait imaginé qu'il creusait un terrain d'aventure pour ses descendants du XXIe siècle. Merci à tou(te)s les stagiaires pour leur bonne humeur. Au grand plaisir de se revoir.

10 - Inventaire du matériel

a) Matériel de bureau (local USAN)

- Cisaille de bureau : 1
- CD Photo KODAK : 3
- Machine à relier RELISPIRE : 1 (*chez Président USAN, pour éviter sa dégradation*)

b) Matériel d'exposition (local USAN)

- Caisse à outils pour quincaillerie
- Caisse à sous-verre : 10
- Grille expo caddie 1 travée : 2
- Grille expo caddie 3 travées : 20
- Sous-verres différents formats

c) Matériel de réception (local USAN)

- Assiette : 34
- Bol : 41
- Coupe à dessert : 51
- Couvert :
 - couteau : 44
 - cuillère à café : 48
 - cuillère à soupe : 42
 - fourchette : 45
- Cruche : 1
- Détendeur gaz + tuyau : 1
- Saladier : 11
- Tasse à café : 37
- Verre : 40

d) Matériel spéléo (local USAN)

- Ceinture porte accessoire : 6
- Échelle : 2 × 10 m
- Générateur acétylène Ariane : 6
- Kit pour cordes : 3
- Kit bleu (petit) : 2
- Mousqueton acier // à vis : 19
- Poignée d'ascension PETZL : 1

e) Matériel de pompage (local U.S.B.L. spéléo)

- Bouchon de 40 : 1
- Pompe AQUAFIRST de 12,5 m³/h : 1
- Raccord 65/40 : 3
- Tuyau pompier en 65 mm 15 mètres : 1
- Tuyau pompier en 65 mm 5 mètres : 1
- Tuyau pompier en 40 mm 25 mètres : 3

f) Matériel de désobstruction (local USAN)

- Groupe électrogène RHINO 2 kVA : 1
- Perforateur sur accus avec chargeur et accus : 3
- Câble électrique 3×2,5 mm² et 4 prises étanches

g) Matériel d'évacuation (local USAN)

- Bloqueur Basic : 10
- Civière : 3 (*dont 1 local U.S.B.L. spéléo*)
- Matelas coquille : 1
- Mousqueton zical grande ouverture : 5
- Mousqueton zical // : 32
- Poulie fixe : 6
- Poulie Rescue : 5
- Pro Traxion : 2
- Généphone : 2

h) Matériel ASV (local USAN)

- Lot complet : 1 (5 kits, 5 bidons, 5 gourdes, 5 bâches, 18 survies, ficelle, pinces à linge, bâche de transport, collier cervical, attelles, immobilisateur dorsal, vêtement isotherme, réchaud Esbit, combustible, chaufferette, tasses pliantes, popote, couverts, comprimés eau, matériel premiers soins, gants de chirurgien, matelas pneumatique, etc.)
- Banderoles SSF et chasubles.

i) Matériel divers (local USAN)

- GPS GARMIN II : 1
- Tente PC 3 tronçons : 1

j) Matériel pédagogique (local USAN)

- Loupes binoculaires : 2

NB : les combinaisons de spéléo ont été revendues à des membres du C.D.S. 54 en 2019 et à l'USAN en 2021, à 10 € l'unité.

11 - Rapport financier

BILAN FINANCIER ARRÊTÉ AU 31/12/2021			
ACTIF		PASSIF	
Livret d'épargne B.P.L.C.	9 868,63 €	Report des exercices	10 151,67 €
Compte courant B.P.L.C.	2 761,06 €	Résultat 2021	-646,58 €
Livret A La Poste		Charges à payer	219,00 €
Produits à recevoir		Provision totale	2 905,60 €
Payé d'avance			
TOTAL ACTIF	12629,69 €	TOTAL PASSIF	12 629,69 €

COMPTE DE RÉSULTAT 2021			
PRODUITS		CHARGES	
Produits financiers	49,09 €	Cotisations	
Subvention C.D. 54	400,00 €	Frais de fonctionnement	63,34 €
Subvention ANS - PSF	1 500 €	Frais de présentation	23,40 €
Subvention FAAL			
Cotisation USAN et piscine		Subvention USAN projet PLT	1 000 €
Vente de matériel		Achat de matériels	
Commission secours		Participation stages	519,00 €
		Perte clôture Livret La Poste	8,93 €
Reprise sur provision		Mise en provision	981,00 €
Dons et abandons de frais			
TOTAL PRODUITS	1 949,09 €	TOTAL CHARGES	2 595,67 €
RÉSULTAT D'EXERCICE 2021 :			-646,58 €

DÉTAIL DES RETARDS À RECEVOIR ET À PAYER			
PRODUITS À RECEVOIR		CHARGES À PAYER	
		Retard aides financières	219,00 €
TOTAL	0,00 €	TOTAL	219,00 €

Compte de résultat 2021 format plan comptable :

CHARGES	Réalisé 2021	PRODUITS	Réalisé 2021
60 - Achats		70 - Vente pdts finis, prestations de services, marchandises	
604 - Prestations de services		707 - Vente de marchandises	
601 - Achats matières et fournitures	1 000,00 €	706 - Prestations de services	
6061 - Fournitures non stockables		708 - Produits des activités annexes	
6063 - Fournitures d'entretien et petit équipement		74 - Subventions d'exploitation	
6064 - Fournitures administratives	63,34 €	État :	
6068 - Autres	23,40 €	ANS - PSF (ex CNDS)	1 500,00 €
61 - Services extérieurs		FDVA	
611 - Sous-traitance générale		Région :	
613 - Location immobilières et mobilières		Conseil régional Grand Est	
615 - Entretien et réparation		Département(s) :	
616 - Assurance		Conseil départemental 54	400,00 €
6183 - Documentation		Commune(s) :	
6185 - Divers	519,00 €	Fonds européens :	
62 - Autres services extérieurs		Organismes sociaux :	
623 - Publicité, publication		ASP (emploi aidé) :	
625 - Déplacements, missions, réceptions		Autres aides, dons :	
626 - Frais postaux et télécommunication		Féd. française de spéléologie	
6281 - Services bancaires			
63 - Impôts et taxes		75 - Autres produits de gestion courante	
635 - Autres impôts et taxes		756 - Cotisations	
637 - Autres impôts et taxes		758 - Contributions volontaires	
64 - Charges de personnel		76 - Produits financiers	49,09 €
65 - Autres charges de gestion courante		77 - Produits exceptionnels	
66 - Charges financières	8,93 €	771 - Sur opérations de gestion	
67 - Charges exceptionnelles		772 - Sur exercices antérieurs	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements	981,00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	
Total des charges	2 595,67 €	Total des produits	1 949,09 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Personnes bénévoles		875 - Dons en nature	
TOTAL	2 595,67 €	TOTAL	1 949,09 €

Budget prévisionnel 2022 format plan comptable :

CHARGES	Prévision 2022	PRODUITS	Prévision 2022
60 - Achats		70 - Vente pdts finis, prestations de services, marchandises	
604 - Prestations de services		707 - Vente de marchandises	
601 - Achats matières et fournitures		706 - Prestations de services	
6061 - Fournitures non stockables		708 - Produits des activités annexes	
6063 - Fournitures d'entretien et petit équipement		74 - Subventions d'exploitation	
6064 - Fournitures administratives	50,00 €	État :	
6068 - Autres	50,00 €	ANS - PSF (ex CNDS)	
61 - Services extérieurs		FDVA	1 000,00 €
611 - Sous-traitance générale	231,00 €	Région :	
613 - Location immobilières et mobilières	200,00 €	Conseil régional Grand Est	
615 - Entretien et réparation		Département(s) :	
616 - Assurance		Conseil départemental 54	500,00 €
6183 - Documentation		Commune(s) :	
6185 - Divers	1 000,00 €	Fonds européens :	
62 - Autres services extérieurs		Organismes sociaux :	
623 - Publicité, publication		ASP (emploi aidé) :	
625 - Déplacements, missions, réceptions	1 000,00 €	Autres aides, dons :	
626 - Frais postaux et télécommunication		Féd. française de spéléologie	
6281 - Services bancaires			
63 - Impôts et taxes		75 - Autres produits de gestion courante	
635 - Autres impôts et taxes		756 - Cotisations	
637 - Autres impôts et taxes		758 - Contributions volontaires	
64 - Charges de personnel		76 - Produits financiers	50,00 €
65 - Autres charges de gestion courante		77 - Produits exceptionnels	
66 - Charges financières		771 - Sur opérations de gestion	
67 - Charges exceptionnelles		772 - Sur exercices antérieurs	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	981,00 €
Total des charges	2 531,00 €	Total des produits	2 531,00 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Personnes bénévoles		875 - Dons en nature	
TOTAL	2 531,00 €	TOTAL	2 531,00 €

Pour le C.D.S. 54,
le Trésorier,
Jean-Paul KELLER

12 - Programme pour l'année 2022

I – Sortie C.D.S. 54 à la journée

Il n'y a pas eu de sortie avec le C.D.S. 54 en 2020 et 2021, malgré les pistes envisagées lors de la dernière assemblée générale. La crise sanitaire a ralenti nos activités pour 2021 et il en sera sûrement de même pour l'année 2022. Néanmoins, il faudrait à nouveau réfléchir à l'organisation d'une sortie pour tout niveau (du type randonnée en mine) ainsi qu'un lieu et une organisation qui soit parfaitement en accord avec la réglementation sanitaire imposée en cette période.

Si la sortie se concrétise, vous en serez bien évidemment informé le plus tôt possible par mail.

II – Stage de découverte et perfectionnement

Du 11 au 13 novembre 2022 dans le Doubs.

Ce stage s'adresse à toute personne (enfant, adolescent, adulte) désireuse de découvrir le monde souterrain et n'ayant pas ou peu de notions de spéléologie.

Il a pour ambition de susciter des vocations, et doit donner les moyens au stagiaire de poursuivre la pratique dans un club. Il est encadré par des brevetés fédéraux (initiateurs, moniteurs, ou instructeurs).

Les membres du CDS 54 pourront, s'ils le souhaitent, faire une demande afin de bénéficier d'une aide à hauteur de 25 % du prix du stage.

Infos/Contact : Mme VEJUX-MARTIN Sabine
+33 (0)6 14 77 25 38
sabine.vejux@laposte.net

III – Demande de subventions pour l'année 2022

En 2021, le C.D.S. a obtenu une subvention de la part du conseil départemental de 600 €, une aide identique à l'année précédente ainsi qu'une subvention de l'Agence Nationale du Sport de 1500 € pour l'aide aux frais de stages.

Les dépenses liées aux stages en 2021 étant inférieures aux subventions touchées (539 € sur 1500 €), un report de la somme restante sera demandé à l'A.N.S., en justifiant des difficultés rencontrées par les stagiaires au cours d'une année rythmée par la crise sanitaire.

13 - Informations et questions diverses

I – Présentation d’une convention avec l’Académie de Nancy-Metz et L’union sportive de l’enseignement du premier degré.

Établie entre :

- ✓ Les services de l’éducation nationale de la Meurthe et Moselle représentés par M. Philippe TIQUET, directeur académique des services de l’éducation nationale de la Meurthe et Moselle,
- ✓ L’union sportive de l’enseignement du premier degré (USEP) de la Meurthe et Moselle représentée son vice-président M. Jacques DARDAINE,
- ✓ Le comité départemental de la Meurthe et Moselle de spéléologie représenté par son président.



Direction des services départementaux
de l’éducation nationale
de Meurthe-et-Moselle



PRÉAMBULE

L’éducation physique et sportive (EPS) perfectionne les conduites motrices, améliore la sécurité et l’efficacité des actions ainsi que l’aisance du comportement. Elle favorise le développement corporel, psychologique et social. L’élève qui connaît mieux ses limites améliore ses performances et parvient davantage à se situer par rapport aux autres. Le goût durable de la pratique sportive concourt à l’équilibre et à la santé, affermit le sens de l’effort, habitue à évoluer dans un environnement collectif. C’est pourquoi l’éducation physique et sportive est une éducation à la responsabilité et à l’engagement. C’est une éducation globale visant le respect de l’autre, l’entraide, la solidarité et l’autonomie, fondements de la citoyenneté

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses activités physiques et sportives sont enseignées dans les écoles et les établissements scolaires dans le cadre de l’enseignement obligatoire d’EPS et proposées dans le cadre optionnel. La spéléologie figure parmi celles qui peuvent être choisies et trouve également sa dimension éducative dans le cadre des pratiques sportives mises en place par les associations sportives au sein de l’USEP.

La spéléologie est une activité pluridisciplinaire à forte plus-value éducative, elle allie à la fois des aspects scientifiques, environnementaux, sportifs et de loisirs.

Elle a pour objectif l’exploration du karst et des milieux souterrains, naturels, artificiels ou anthropiques afin de contribuer de manière active à l’étude, la connaissance et la conservation des terrains de pratique de la spéléologie, tout en tenant compte des éléments du patrimoine de surface.

La spéléologie exige une progression et des franchissements pouvant faire appel, selon les cas, à la marche en terrain varié, à la reptation, aux glissades, à l’escalade et la désescalade, à la descente et à la remontée sur agrès fractionnée ou pas et à d’autres techniques d’évolution sur agrès (main courante, ligne de vie, tyrolienne, échelles fixes, etc.) pouvant nécessiter la mise en œuvre de techniques d’assurances de tous types. (extrait de la définition de la spéléologie, Fédération Française de Spéléologie)

Au service de la réussite des élèves, la spéléologie peut constituer un outil efficace au service de l'éducation prioritaire et de la lutte contre le décrochage scolaire. Dans le cadre de la mise en place des projets éducatifs de territoire (PEDT), cette pratique sportive peut participer pleinement à l'épanouissement des jeunes et à leur formation.

A ce titre, la convention vise à donner aux personnels de l'éducation nationale et aux bénévoles de l'USEP, les moyens de se former et les ressources matérielles nécessaires à ces pratiques dans toutes leurs dimensions.



14 - Comptes rendus des réunions du conseil d'administration du C.D.S. 54



Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du Comité départemental de spéléologie de Meurthe-et-Moselle (C.D.S. 54)

du 5 décembre 2021



Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Une réunion du conseil d'administration du Comité départemental de spéléologie de Meurthe-et-Moselle (C.D.S. 54) s'est tenue le dimanche 5 décembre 2021 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine.

Présent : ADMANT Pascal, HOULNÉ Christine, HOULNÉ PASCAL (invité), KELLER Jean-Paul, LHIRONDELLE Alexis, LOSSON Benoît, NUS François, RODANGE Denis, VÉJUX-MARTIN Sabine.

Absent : CHAPON Francis.

Secrétaire de séance : LHIRONDELLE Alexis.

L'ensemble des délibérations a débuté à 9h45, après l'ouverture de la salle.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Présentation et approbation de l'aide financière au "projet d'aménagement de la Grotte des Sept Salles",
2. Remboursements des stages,
3. Vente de matériel du C.D.S. 54,
4. Subventions A.N.S.,
5. Sortie de l'année,
6. Liste de diffusion,
7. Préparation de l'AG 2022,
8. Questions et informations diverses.

1. Présentation et approbation de l'aide financière "projet d'aménagement de la Grotte des Sept Salles".

Sous la conduite de M. MARTIN Martial et présenté par M. HOULNÉ Pascal le projet est exposé dans son aspect technique, financier et humain. En résumé, ce projet permettra de pouvoir effectuer des visites plus attractives du site en toute sécurité mais aussi d'agrandir le parcours initial emprunté jusqu'à présent. Pour cela la sécurisation de l'entrée/sortie du puits du Chouchen est donc nécessaire ainsi que d'autres aménagements dans la cavité. Ceci constitue un nouvel attrait pour les grottes de Pierre-la-Treiche, car les aménagements permettraient notamment la visite des boyaux du nord-ouest pour le moment délaissés.

Pour l'aspect financier, une sollicitation du CDS 54 à hauteur de 1000€ est demandée afin d'engager les travaux. Une date symbolique pour la fin des travaux est envisagée pour les JNSC d'automne les 2 et 3 octobre 2022 afin d'en faire profiter les initiations et les découvertes prévues pour cette occasion.

Après délibération il a été voté à l'unanimité de soutenir ce projet, qui on le rappelle reste important dans notre département pour la promotion de notre activité. Afin de permettre le lancement du projet le plus tôt possible, nous nous engageons donc pour cette fin d'année 2021 à hauteur de 1000€.

2. Remboursements des stages.

Lors de notre précédente AG il avait été relevé des désaccords sur le fonctionnement des remboursements de stages. Pour cela le choix fut de suivre l'exemple de la Ligue Grand Est de spéléologie. Cependant, après concertation, il a été décidé de ne pas prendre en compte la restriction des un an de cotisation afin, par exemple de permettre l'accès des stages d'initiation et découverte aux nouvelles recrues. Les conditions de participation seront disponibles et consultables sur le site du CDS 54. M. LHIRONDELLE Alexis se propose comme responsable stage est désigné afin de collecter et informer chaque année tous les membres des possibilités d'aide financière aux stages.

Pour cette année il y a eu 10 demandes d'aides pour une somme totale de 518,75 €.

3. Vente de matériel du C.D.S. 54.

Lors de notre précédente AG le problème de la dégradation des supports d'exposition a été soulevé ainsi que du matériel de réception. Celui-ci n'est plus utilisé depuis quelques années. La vente d'une partie du matériel a alors été envisagée. Pour cela, une date est fixée afin d'évaluer de nouveau l'état précis du matériel pour en fixer un prix et trouver des acheteurs. La date sera convenue par l'intermédiaire d'un "framadate" prochainement.

4. Subventions A.N.S..

Les dépenses liées aux stages en 2021 étant inférieures aux subventions touchées (539 € sur 1500 €), un report de la somme restante en 2022 sera demandé à l'A.N.S., en justifiant des difficultés rencontrées par les stagiaires au cours d'une année rythmée par la crise sanitaire.

5. Sortie de l'année.

Cette année, en raison de la pandémie "Covid", la sortie initialement prévue a encore une fois été reportée. La liste des sorties possibles en 2022 est la suivante :

- Mine de sel de Varangéville (visite environ 25€ par personnes), repas possible à 35€ par personne dans la salle du musée,
- Mine d'anhydrite à Faulquemont (pas d'informations),
- Mines d'argent avec l'ASEPAM à Sainte-Marie-aux-Mines (pique-nique à proximité envisageable),
- Gouffre AV1 à Villette (barbecue possible sur place).

6. Liste de diffusion.

Afin d'améliorer la communication et au vu des difficultés de tenir une liste de diffusion toujours parfaitement actualisée suivant les départs/arrivées, changements d'adresse, etc. il est demandé que les informations soient diffusées uniquement aux membres individuels et aux présidents des clubs qui sont mieux informés des changements de leurs adhérents.

7. Préparation de l'AG 2022.

L'assemblée générale du CDS 54 aura lieu le samedi 29 janvier 2022 à 9h30. La convocation sera envoyée prochainement avec le lieu et l'ordre du jour.

8. Questions et informations diverses.

Mme VÉJUX-MARTIN Sabine informe qu'elle n'est plus en mesure de remplir ses missions de présidente. Le remplacement par le vice-président M. NUS François demeure toutefois temporaire. En conséquence de cette démission, le vice-président M. NUS François assurera l'intérim jusqu'à la prochaine AG, le 29 janvier 2022, au cours de laquelle un vote aura lieu pour le poste de président. Un appel à candidature sera rapidement envoyé aux membres du CDS 54.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h30.

La présidente,
Mme VÉJUX-MARTIN Sabine

Le secrétaire de séance,
M. LHIRONDELLE Alexis

